



Agir pour le Tétrás-lyre

Bilan 2014
du Plan d'Actions Alpes



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
RHÔNE-ALPES

Rhône-Alpes ^{Région}

Région
PACA

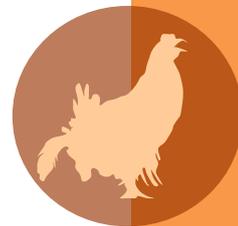


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
PROVENCE
ALPES-CÔTE D'AZUR

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
et Régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur



SOMMAIRE

RAPPEL.....	4
BILAN SYNTHETIQUE 2014.....	8
BILAN DETAILLE.....	12
ANNEXES.....	65



RAPPEL

Le Tétrás-lyre est une espèce à forte valeur patrimoniale, témoin de la présence d'habitats très riches au plan biologique. En France, son état de conservation peut être considéré comme DEFAVORABLE INADEQUAT d'après la typologie établie par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Les Alpes du Nord abritent près des 2/3 des effectifs français. Cette forte responsabilité a conduit la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et le Conseil Régional Rhône-Alpes à initier en 2009 un Plan d'Actions Régional en faveur de la conservation du Tétrás-lyre et de ses habitats. Cette démarche repose sur un large partenariat pour pouvoir agir simultanément sur les différents facteurs efficaces et à une échelle spatiale suffisante pour espérer obtenir des résultats tangibles. Outre la localisation et la hiérarchisation des enjeux, le Plan d'Actions s'attache, notamment, à coordonner les contributions des différents partenaires et à mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre des actions. Les priorités spatiales retenues visent à maintenir une population viable à long terme et les connections avec la Suisse et l'Italie en tenant compte de l'évolution des aires de répartition chorologiques liées aux perspectives de changements climatiques.

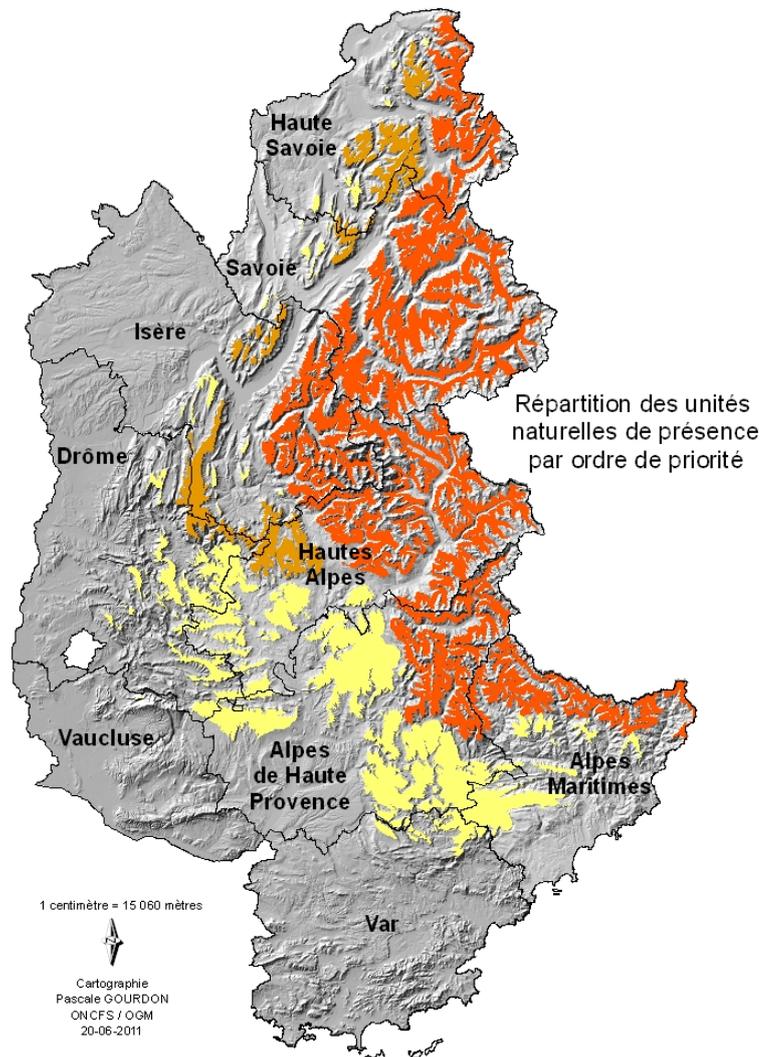


Mâle de tétras-lyre

RÉGION	PRIORITÉ 1	PRIORITÉ 2	AUTRES UN (1)
Rhône-Alpes	3400 KM ²	1000 KM ²	400 KM ²
Provence Alpes Côte d'Azur	3000 KM ²	200 KM ²	2300 KM ²
TOTAL	6400 KM ²	1200 KM ²	2700 KM ²

Source ONCFS/OGM

(1) Seule la surface des UN sur lesquelles la présence du tétras-lyre est encore avérée (décennie 2000-2009) a été prise en compte ici



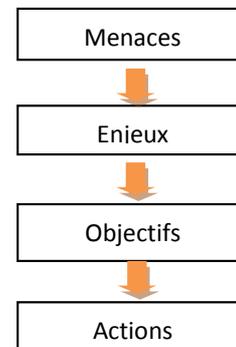
- Priorité 1 :** Unités naturelles (massifs ou vallées) qui abritent les effectifs les plus importants pour constituer une métapopulation viable, d'au moins 4000 poules, ainsi que celles qui permettent d'assurer leur connexion par les versants.
- Priorité 2 :** Autres unités naturelles qui abritent des effectifs importants (au moins 60 poules) ; ainsi que les unités qui permettent de les «relier»* à l'aire de priorité 1
- Autres unités naturelles (de l'aire de référence décennie 1980-1989)



Les priorités d'actions sont déclinées à partir de la hiérarchisation des menaces qui pèsent sur l'oiseau (Agir pour le Tétrasyre : l'essentiel du plan d'actions 2010-2014).

Vingt-cinq actions ont été retenues lors du comité de pilotage du 10/02/2010 et sont mises en oeuvre sur la période de 2010 à 2014.

En octobre 2013, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement PACA et la Région PACA ont soutenu la déclinaison de ce plan régional d'action et son extension aux Alpes du Sud, permettant ainsi de couvrir l'ensemble de l'aire de répartition française de l'espèce.



ACTIONS	PRIORITE
A1 : Hiérarchiser les espaces d'intervention en fonction des priorités de conservation et identifier les dispositifs financiers mobilisables	Priorité 1
A2 : Mettre au point une méthode standardisée de diagnostic/évaluation des habitats de reproduction	Priorité 1
A3 : Mettre au point une méthode de diagnostic/évaluation des habitats d'hivernage	Priorité 1
A4 : Vulgariser la méthode de diagnostic/évaluation et les expériences de gestion des habitats de reproduction	Priorité 1
A5 : Vulgariser la méthode de diagnostic/évaluation et les expériences de gestion des habitats d'hivernage	Priorité 1
A6 : Intégrer la conservation et la quiétude des habitats dans les politiques publiques	Priorité 1
A7 : Améliorer l'application de la réglementation relative aux pratiques motorisées et à l'utilisation des pistes forestières	Priorité 1
A8 : Mettre en oeuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les unités pastorales à enjeux	Priorité 2
A9 : Mettre en oeuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les domaines skiables à enjeux	Priorité 2
A10 : Mettre en oeuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les espaces boisés à enjeux	Priorité 3





A11 : Pérenniser et améliorer le suivi démographique et le suivi des habitats	
A12 : Evaluer l'impact de l'évolution des pratiques pastorales sur les habitats de reproduction	
A13 : Evaluer l'impact du dérangement hivernal sur l'état sanitaire des oiseaux et les paramètres démographiques	
A14 : Améliorer les techniques de conservation, restauration, quiétude des habitats de reproduction	
A15 : Améliorer les techniques de conservation, restauration, quiétude des habitats d'hivernage	
A16 : Améliorer les dispositifs de visualisation des câbles aériens et réduire la mortalité due aux percussions	
A17 : Généraliser le plan de chasse et harmoniser ses modalités d'application	
A18 : Limiter l'accès aux déchets pour les prédateurs généralistes sur les domaines skiables	
A19 : Eviter de favoriser le sanglier en altitude	
A20 : Développer une politique de communication en fonction des publics ciblés et sensibiliser le grand public	
A21 : Sensibiliser les scolaires, et les étudiants des formations supérieures et professionnelles concernées, au travers de leurs programmes pédagogiques	
A22 : Sensibiliser les professionnels concernés et les services instructeurs de l'Etat dans la cadre des procédures d'aménagement et des pratiques de la montagne.	
A23 : Sensibiliser les élus, les collectivités territoriales et les principaux propriétaires privés	
A24 : Animer le plan et coordonner les actions	
A25 : Définir une charte graphique propre au plan d'actions	



Priorité 1

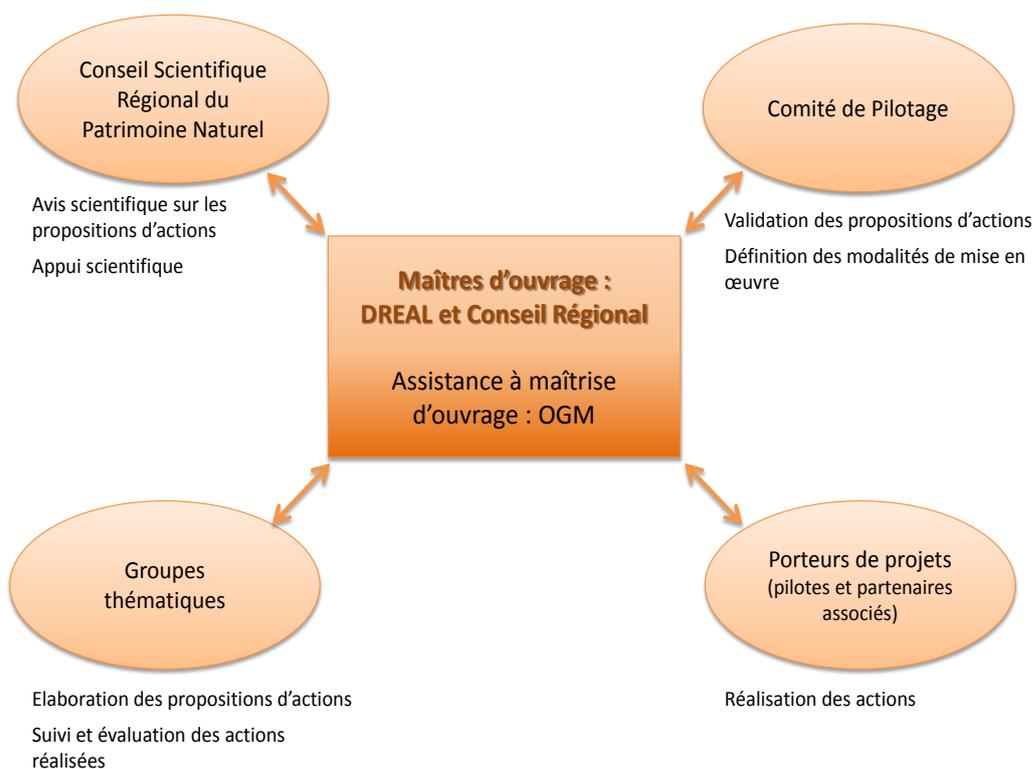


Priorité 2



Priorité 3

La gouvernance du plan se veut participative et représentative des divers acteurs, y compris socio-professionnels, concernés par la conservation du tétras-lyre et de ses habitats. Cette volonté s'est traduite par une organisation qui permet à chacun de faire valoir son point de vue à tous les stades de la démarche, de la conception à l'évaluation du plan.





BILAN SYNTHÉTIQUE 2014

Etat d'avancement des actions

En 2014, 21 actions déjà engagées se sont poursuivies dans les Alpes du Nord (A1, A3, A4, A5, A6, A7, A8, A9, A10, A11, A13, A14, A16, A17, A18, A19, A20, A21, A22, A23, A24). Une action a été amorcée (A15) et une n'a pas été initiée (A12). Dans les Alpes du Sud, l'ensemble des actions ont été lancées, à l'exception des actions A12, A18 et A21.

Moyens consacrés à la mise en œuvre des actions

Les partenaires du Plan d'Actions ont été consultés afin d'obtenir une estimation du temps passé par action et du coût global à attribuer à chacune d'elles. A noter que seuls quelques partenaires réalisent un suivi précis du budget engagé. Le coût du bilan financier est donc sous-estimé. Par ailleurs, il est à noter que contrairement aux autres années, les chiffres de 2014 incluent les Alpes du Sud.

Au total, 2407 jours ont été consacrés à la mise en oeuvre des actions du Plan, dont 1386 jours pour les personnes salariées et 1021 jours pour les bénévoles mobilisés notamment lors des comptages de tétras-lyre au printemps. On remarque une baisse par rapport à 2013 (873 jours en moins) avec un investissement en temps salarié diminué de moitié, et une augmentation du temps bénévole. On retrouve ainsi un ratio temps salarié/bénévole proche de celui enregistré en 2012.

La répartition du temps par domaine d'actions en 2014 voit une augmentation du volet amélioration des connaissances par rapport à 2013 au détriment du volet conservation. Ceci peut s'expliquer par le plus fort investissement dans les comptages, mais également dans les opérations visant à évaluer l'efficacité des zones de refuges hivernaux. L'augmentation du temps investi aux volets sensibilisation/communication, amorcée en 2013, s'est poursuivie en 2014. L'animation du plan a occupé une place légèrement moins importante par rapport à 2013.

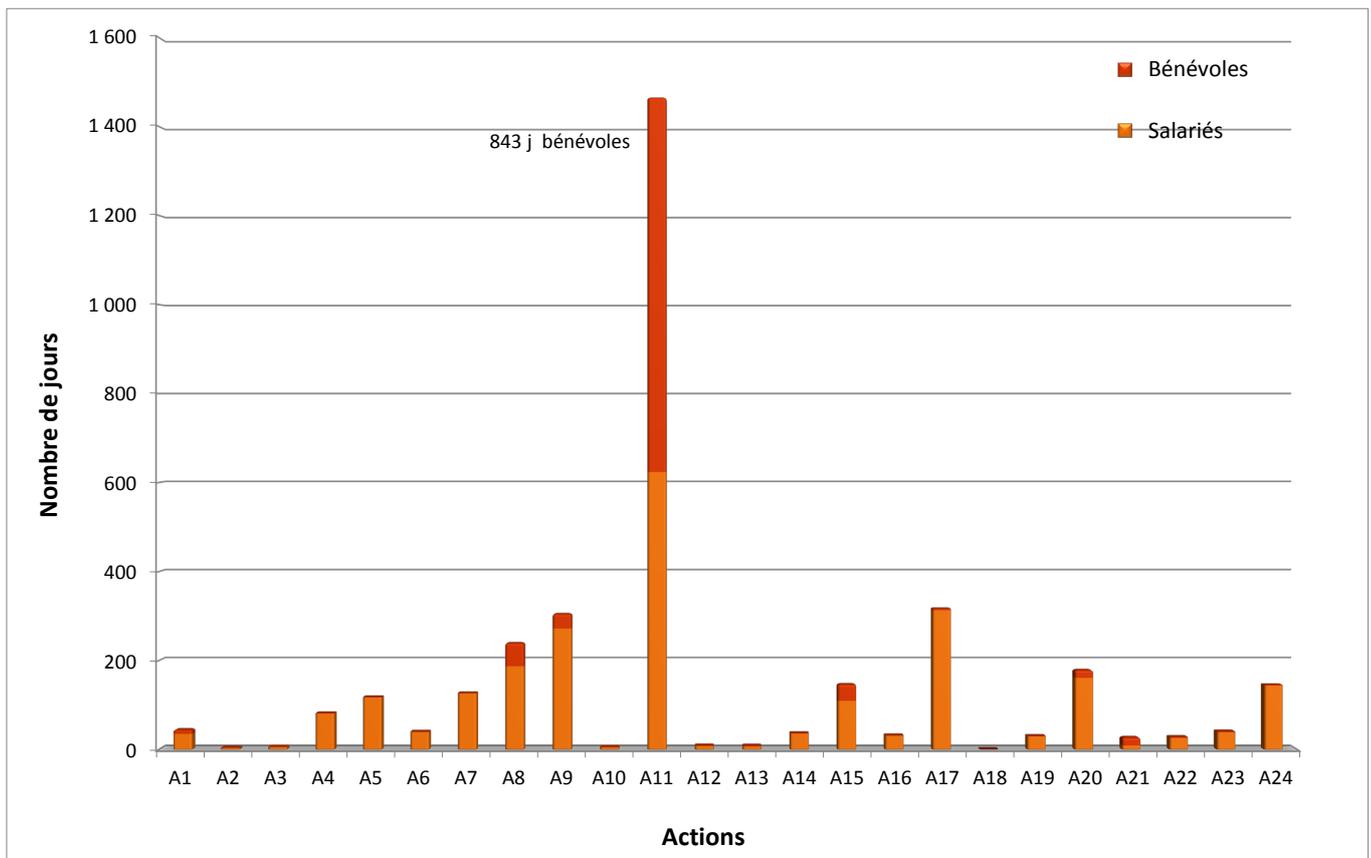
Répartition du temps passé en pourcentage par domaine d'actions

ANNEE	CONSERVATION	AMELIORATION DES CONNAISSANCES	SENSIBILISATION COMMUNICATION	GOVERNANCE
2010	45 %	49 %	3 %	2 %
2011	50 %	45 %	2 %	3 %
2012	38 %	57 %	1.5 %	3.5 %
2013	50 %	38 %	6 %	6 %
2014	39 %	49 %	8 %	4 %



Les données financières fournies par certains partenaires permettent de faire une estimation minimum de 716 330 € pour l'année 2014 dont 102 050 € de bénévolat (considérant une journée bénévole valorisée à 100€).

Le graphique ci-après montre la répartition du nombre de jours consacrés à chaque action pour l'année 2014.



En 2014, certaines actions ont bénéficié d'un soutien financier via :

- ★ Les programmes Agrifaune régionaux et départementaux «Tétras-lyre et pastoralisme»
- ★ La convention DREAL Rhône-Alpes/ FRC Rhône-Alpes pour la mise en oeuvre de certaines actions du plan.
- ★ Les conventions DREAL et Régions Rhône-Alpes et PACA / OGM pour l'animation du PRA et de certaines actions spécifiques du plan.

A noter également un apport financier du CG 38, et de crédits Natura 2000 (Etat-Europe).

L'estimation du montant total de l'ensemble de ces financements extérieurs se chiffre à 230 355 €.



ACTIONS	PRIORITE / % total	Alpes du Nord					Alpes du sud
		2010	2011	2012	2013	2014	
A1 : Hiérarchiser les espaces d'intervention en fonction des priorités de conservation et identifier les dispositifs financiers mobilisables	100 %						20 %
		30 %	20 %	20 %	10 %	20 %	
A2 : Mettre au point une méthode de diagnostic/évaluation des habitats de reproduction	100 %						70 %
		80 %	10 %	10 %			
A3 : Mettre au point une méthode de diagnostic/évaluation des habitats d'hivernage	100 %						100 %
		40 %	30 %	10 %	20 %		
A4 : Vulgariser la méthode de diagnostic/évaluation et les expériences de gestion des habitats de reproduction	100 %						50 %
		50 %	20 %	10 %	10 %	10 %	
A5 : Vulgariser la méthode de diagnostic/évaluation et les expériences de gestion des habitats d'hivernage	100 %						50 %
				20 %	40 %	40 %	
A6 : Intégrer la conservation et la quiétude des habitats dans les politiques publiques	70 %						20 %
		5 %	5 %	15 %	25 %	20 %	
A7 : Améliorer l'application de la réglementation relative aux pratiques motorisées et à l'utilisation des pistes forestières	40 %						10 %
		5 %	5 %	10 %	10 %	10 %	
A8 : Mettre en œuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les unités pastorales à enjeux	85 %						20 %
		5 %	20 %	20 %	20 %	20 %	
A9 : Mettre en œuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les domaines skiables à enjeux	80 %						50 %
		5 %	5 %	10 %	10 %	50 %	
A10 : Mettre en œuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les espaces boisés à enjeux	10 %						20 %
					5 %	5 %	
A11 : Pérenniser et améliorer le suivi démographique et le suivi des habitats	100 %						100 %
		20 %	20 %	20 %	20 %	20 %	

Prévu

Réalisé et/ou engagé

Programmé

Le pourcentage précisé dans les cases « réalisé et/ou engagé », entre 2010 et 2014 est une évaluation de l'état d'avancement des actions, faite par les maîtres d'ouvrage.

ACTIONS	PRIORITE / % total	Alpes du Nord					Alpes du Sud
		2010	2011	2012	2013	2014	
A13 : Evaluer l'impact du dérangement hivernal sur l'état sanitaire des oiseaux et les paramètres démographiques	100 %						100 %
		20 %	20 %	20 %	20 %	20 %	
A14 : Améliorer les techniques de conservation, restauration, quiétude des habitats de reproduction	50 %						10 %
				10 %	30 %	10 %	
A15 : Améliorer les techniques de conservation, restauration, quiétude des habitats d'hivernage	90 %						90 %
					20 %	70 %	
A16 : Améliorer les dispositifs de visualisation des câbles aériens et réduire la mortalité due aux percussions	100 %						80 %
		20 %	20 %	20 %	10 %	30 %	
A17 : Généraliser le plan de chasse et harmoniser ses modalités d'application	100 %						100 %
		70 %	10 %	10 %	5 %	10 %	
A18 : Limiter l'accès aux déchets pour les prédateurs généralistes sur les domaines skiables	30 %						10 %
			20 %	0 %	5 %	5 %	
A19 : Eviter de favoriser le sanglier en altitude	95 %						60 %
			30 %	20 %	10 %	35 %	
A20 : Développer une politique de communication en fonction des publics ciblés et sensibiliser le grand public	80 %						50 %
		10 %	10 %	20 %	20 %	20 %	
A21 : Sensibiliser les scolaires, et les étudiants des formations supérieures et professionnelles concernées, au travers de leurs programmes pédagogiques	30 %						0 %
			5 %	5 %	5 %	15 %	
A22 : Sensibiliser les professionnels concernés et les services instructeurs de l'Etat dans le cadre des procédures d'aménagement et des pratiques de la montagne.	80 %						30 %
		10 %	10 %	5 %	30 %	25 %	
A23 : Sensibiliser les élus, les collectivités territoriales et les principaux propriétaires privés	60 %						30 %
			10 %	10 %	10 %	30 %	
A24 : Animer le plan et coordonner les actions	100 %						100 %
		20 %	20 %	20 %	20 %	20 %	



Note : Les pourcentages de réalisation indiqués dans les Alpes du Sud couvrent les années 2013 et 2014 uniquement, d'où les valeurs inférieures à celles cumulées dans les Alpes du Nord pendant les cinq ans. Cependant, certaines actions (A3, A11, A13, A17) étaient déjà conduites sur ce territoire avant le lancement du plan, d'où les pourcentages de réalisation à 100%.



BILAN PAR ACTION 2014

ACTION N° 1	<p>HIERARCHISER LES ESPACES D'INTERVENTION EN FONCTION DES PRIORITES DE CONSERVATION ET IDENTIFIER LES DISPOSITIFS FINANCIERS MOBILISABLES</p>	<p>PRIORITÉ</p> <p>1 2 3</p>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Identifier les espaces pastoraux, les forêts et les domaines skiables qui sont les plus concernés par la conservation des habitats du tétras-lyre. ★ Identifier les dispositifs financiers mobilisables sur ces espaces. 	
PILOTE	ONCFS - OGM	
PARTENAIRES	ADEM, CG38, CG26, CG73, CG74, CRPF, CRRA, DREAL, DRRAF, DSF, FAI, FDC26, FDC38, FDC73, FDC74, ONF, SEA73, SEA74, SUACI	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 30 000 € ★ Réalisé : 2010 : 14 000 € ; 2011 : 2 000 € ; 2012 : 1 100 € ; 2013 : 2548 € ; 2014 : 12 329 € ★ Financement extérieur : 2010 : 7 % (DREAL) ; 2011 : néant ; 2012 : 74 % (DREAL) ; 2013 : 97 % (DREAL) ; 2014 : 17 % (DREAL, Région RA, AGRIFAUNE) 	
OPERATIONS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Hiérarchiser par région bioclimatique les unités pastorales, les forêts publiques, les forêts privées avec plan simple de gestion et les domaines skiables en fonction des priorités «tétras» par unité naturelle et de la surface des zones de reproduction et d'hivernage potentielles. ★ Croiser les alpages/forêts/stations à forts enjeux identifiés avec les limites des espaces qui bénéficient d'un statut particulier au titre de la protection du patrimoine naturel (Natura 2000, PN, RN, RBD, ENS, PNR...), sur lesquels des dispositifs financiers et/ou réglementaires sont susceptibles de favoriser la mise en œuvre des mesures de conservation. ★ Définir une stratégie d'intervention globale qui intègre également « le niveau de menaces » dans la définition des priorités. 	
ETAT D'AVANCEMENT/ PRINCIPAUX RESULTATS	<p><u>Alpes du Nord</u></p> <p>En 2010, une première hiérarchisation des unités pastorales, des domaines skiables a été réalisée par région bioclimatique en fonction de la cartographie des habitats de reproduction potentiels. Les espaces prioritaires inclus totalement ou partiellement au sein de sites Natura 2000 ont également été identifiés.</p>	



ETAT
D'AVANCEMENT/
PRINCIPAUX
RESULTATS
(SUITE)

Fin 2011, l'office National de la Chasse et de la Faune Sauvage a établi une carte des habitats potentiellement favorables à l'hivernage en lien avec l'étude visant à établir une méthode de diagnostic des habitats d'hivernage (A3). L'intégration de cette nouvelle couche cartographique permettra de revoir la hiérarchisation des espaces d'intervention prioritaires.

En 2012, une hiérarchisation des domaines skiabiles a été réalisée en fonction de la superficie des habitats d'hivernage potentiels. Les domaines skiabiles sont classés par région bioclimatique et ne concernent que la région Rhône-Alpes. Une notice expliquant la méthode de hiérarchisation des unités pastorales et des domaines skiabiles en fonction de la cartographie des habitats de reproduction et d'hivernage a été produite.

En 2013, suite à la demande du groupe tourisme, une hiérarchisation unique des domaines skiabiles a été proposée en fonction de la surface d'habitats potentiels qu'ils abritent (reproduction et hivernage).

Une hiérarchisation des forêts publiques a été réalisée pour les habitats de reproduction et d'hivernage. Deux listes de forêts publiques prioritaires pour la conservation du tétras-lyre ont donc été établies.

Dans l'optique d'une reconduction du plan d'actions, une réflexion a été menée sur une stratégie d'intervention entre les différents gestionnaires. Cette stratégie nécessite de raisonner à une échelle plus large que les espaces d'intervention. L'échelle qui apparaît la plus pertinente est l'unité naturelle. L'objectif serait que les gestionnaires agissent de façon conjointe au sein d'une même unité naturelle pour conserver à la fois les habitats de reproduction et les habitats d'hivernage.

En 2014, une hiérarchisation des forêts privées soumises à PSG (croisement SIG des forêts dotées d'un document de gestion durable réalisé par la DRAAF) a été réalisée pour les habitats de reproduction et d'hivernage, générant ainsi deux listes de forêts privées prioritaires pour la conservation du tétras-lyre. En complément, une hiérarchisation combinant l'ensemble des forêts (à caractère publique et privé) a été réalisée pour les habitats de reproduction et d'hivernage.

Alpes du Sud

En 2014, une hiérarchisation des forêts publiques a été réalisée pour les habitats de reproduction et d'hivernage selon la même méthodologie que celle employée dans les Alpes du Nord.

Des initiatives de hiérarchisation d'espaces (zones d'hivernage, sentiers de randonnées) ont été menées dans le PNR du Queyras.

Alpes du Nord et du Sud

La production d'une notice synthétisant l'ensemble des travaux de hiérarchisation conduits lors du PRA TLY a été initiée. Elle rappelle le contexte, précise la méthodologie employée, l'état d'avancement pour chacune des étapes de hiérarchisation dans les Alpes du Nord et du Sud.



POURSUITE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none">★ Croiser les unités naturelles/forêts publiques/forêts privées/domaines skiables à forts enjeux identifiés lors de la hiérarchisation au regard des dispositifs financiers et/ou réglementaires mobilisables : Natura 2000, PN, PNR, RNN, RNR, ENS, ...★ Affiner la stratégie d'intervention entre les différents gestionnaires.
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none">★ Sans objet
PRODUITS 2014 en lien avec le plan	<ul style="list-style-type: none">★ BUFFET N. et MOLINS C., OGM, Mars 2014 : Hiérarchisation des forêts publiques à enjeux pour la conservation du tétras-lyre★ BUFFET N. et MOLINS C., DAUVERNE L., CHAGNEAU G. OGM, Juin 2014 : Hiérarchisation des forêts publiques à enjeux (Alpes du sud) pour la conservation du tétras-lyre★ DOS SANTOS V., OGM, Août 2014 : Hiérarchisation des forêts privées à enjeux pour la conservation du tétras-lyre★ DOS SANTOS V., OGM, Août 2014 : Hiérarchisation des forêts (publiques et privées) à enjeux pour la conservation du tétras-lyre

ACTION N° 2

METTRE AU POINT UNE METHODE STANDARDISEE DE DIAGNOSTIC ET EVALUATION DES HABITATS DE REPRODUCTION

PRIORITÉ

1 2 3



<p>OBJECTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ★ Disposer d'un outil opérationnel pour orienter les mesures de gestion et/ou de restauration des habitats de reproduction. ★ Limiter « l'effet observateur » en utilisant des critères simples et transposables quel que soit le milieu naturel expertisé. ★ Pouvoir agréger les diagnostics et disposer à terme d'une vision globale de la localisation et de l'état de conservation des habitats de reproduction à l'échelle alpine.
<p>PILOTE</p>	<p>ONCFS - OGM</p>
<p>PARTENAIRES</p>	<p>ASTERS, CRRA, DREAL, FAI, FDC38, FDC73, FDC74, ONCFS, PNE, PNV, RNHPV, SEA74, SEA73</p>
<p>BUDGET</p>	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 25 000 € ★ Réalisé : 2010 : 19 000 € ; 2011 : 5 500 € ; 2012 : 400 € ; 2013 : 230 € ; 2014 : 1 225 € ★ Financement extérieur : 2010 : 42 % (DREAL, ONCFS, Agrifaune) ; 2011 : 55 % (DREAL) ; 2012 : 50 % (DREAL), 2013 : néant ; 2014 : néant
<p>OPERATIONS PREVUES</p>	<p>Mettre au point une méthode de diagnostic opérationnelle basée sur des critères standardisés, simples et transposables, quel que soit le contexte bioclimatique, pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ localiser les habitats de reproduction, ★ évaluer leur état de conservation, ★ orienter et évaluer les mesures de gestion et de restauration.
<p>ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS</p>	<p><u>Alpes du Nord</u></p> <p>La méthode de diagnostic des habitats de reproduction basée sur un maillage d'un hectare et une codification de la végétation, a été testée en 2010 par différents opérateurs de terrain (services alpages départementaux, services techniques des fédérations départementales des chasseurs, CREN...).</p> <p>En janvier 2011, un point a été fait avec les opérateurs de terrain pour intégrer les cas particuliers rencontrés et clarifier le libellé de certains codes et annotations. Suite à ces échanges, un complément au mémento de terrain initial a été produit au printemps 2011 pour faciliter et améliorer la mise en œuvre des diagnostics des habitats de reproduction du tétras-lyre. Il a été distribué lors des formations relatives à cette méthode (cf. A4).</p> <p>En 2012, le mémento a été mis à jour (nouvelles espèces de ligneux, précision de certains codes, cf A4).</p> <p>En 2013, des relevés complémentaires de terrain ont été proposés aux partenaires du Vercors pour essayer d'adapter la méthode sur les Hauts Plateaux . Des échanges ont été réalisés avec certains partenaires des Alpes du Sud pour prendre en compte leurs spécificités.</p>



ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	Alpes du Sud En 2014, les réflexions pour une adaptation du protocole défini dans le Nord se sont poursuivies (notamment avec le PNM) et d'autres tests ont été réalisés. Une nouvelle fiche de relevé prenant en compte les spécificités du Sud a été proposée et nécessite d'être testée.
POURSUITE DE L'ACTION	Test de la proposition de fiche de relevé pour adaptation du protocole aux spécificités des Alpes du Sud.
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	★ Sans objet
PRODUITS 2014 en lien avec le plan	★ ONCFS - Projet d'adaptation du protocole de diagnostic des habitats de reproduction aux Alpes du Sud



ACTION N° 3	METTRE AU POINT UNE METHODE STANDARDISEE DE DIAGNOSTIC ET EVALUATION DES HABITATS D'HIVERNAGE	PRIORITÉ 1 2 3
-------------	---	-------------------

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Disposer d'un outil opérationnel performant. ★ Limiter les biais opérateurs. ★ Autoriser l'agrégation des diagnostics pour disposer à terme d'une vision globale de l'étendue et de l'état de conservation des habitats d'hivernage.
PILOTE	ONCFS - FDC 38 - OGM
PARTENAIRES	DS Flaine, DS des Saisies, DS La Giettaz, FDC73, FDC74, ONF73, ONCFS SD74
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 65 000 € ★ Réalisé : 2010 : 53 500 € ; 2011 : 51 000 € ; 2012 : 10 000 € ; 2013 : 20 180 € ; 2014 : 2 145 € ★ Financement extérieur : 2010 : 65 % (ONCFS, DREAL) ; 2011 : 65 % (ONCFS, DREAL) ; 2012 : Non chiffrable (nc) ; 2013 : 19 % (DREAL, Région RA, crédits Natura 2000) ; 2014 : 43 % (Région RA, Natura 2000)
OPERATIONS PREVUES	<p>Mettre au point une méthode de diagnostic opérationnelle basée sur des critères standardisés, simples et transposables, quel que soit le contexte bioclimatique, pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ localiser avec précision les habitats d'hivernage, ★ déterminer la nature et l'importance de leur fréquentation, ★ orienter et évaluer les mesures de conservation/restauration.
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>La mise au point d'une méthode de diagnostic des habitats d'hivernage, basée sur le même maillage que pour les habitats de reproduction s'est poursuivie en 2011, sur les trois domaines skiables tests (Flaine (74), Les Saisies (73) et La Giettaz (73)). L'hiver 2010-2011 a été caractérisé par un enneigement exceptionnellement faible sur l'ensemble des Alpes du Nord. Les opérations visant à évaluer l'importance des biais observateurs, ainsi que la variabilité spatio-temporelle de la localisation des crottiers et des activités touristiques et récréatives ont été réalisées malgré tout. Plusieurs modalités de délimitation des zones d'hivernage ont été testées à partir des prospections de crottiers. Une méthode peut être proposée, mais les conditions atypiques rencontrées en 2011 justifiaient une troisième année de validation. La comparaison des différentes méthodes testées pour localiser, définir la nature et évaluer l'importance des activités touristiques et récréatives (prospection de terrain, survol aérien, enquête auprès des exploitants des domaines skiables), a été réalisée. Des orientations se dégagent et ont été enrichies lors d'une réunion de restitution des premiers résultats aux contributeurs (29/02/2012) mais des tests complémentaires s'avèreraient là aussi nécessaires pour finaliser le protocole.</p> <p>En 2012, les tests complémentaires proposés ont été réalisés, ce qui a permis de finaliser la méthode et de lancer la phase de vulgarisation (cf A5). La méthode a été validée par le CSRPN (28/11/2012) et présentée au Conseil Scientifique de l'OGM (17/01/2013).</p>



<p>ETAT D'AVANCEMENT/ PRINCIPAUX RESULTATS (SUITE)</p>	<p>En 2013, des adaptations et/ou améliorations ont été apportées à la méthode suite aux retours des opérateurs de terrain et à la centralisation des premiers diagnostics : standardisation de l'effort de prospection, prise en compte des crotties sous les arbres nourriciers ou perchoirs, relevés de critères de végétation arborée (optionnels). Des tests de la méthode ont été réalisés par différents partenaires suite aux premières formations.</p> <p><u>Alpes du Nord et du Sud</u></p> <p>En 2014, des diagnostics des habitats d'hivernage ont été réalisés intégrant les adaptations méthodologiques proposées en 2013. Les retours des opérateurs sont positifs en ce qui concerne la standardisation de l'effort de prospection ainsi que la prise en compte d'amas de crottes sous les arbres. Concernant les critères de végétation arborée, certains opérateurs ont estimé une augmentation de 20 à 30 % du temps nécessaire à ces relevés. Compte tenu des fenêtres d'intervention réduites sur le terrain, ces critères ont rarement été recueillis. Sur le Vercors où cette opération a été possible, des résultats très intéressants ont été mis en évidence, permettant de discriminer les secteurs potentiellement favorables à l'hivernage. Ces résultats encouragent à poursuivre l'ensemble des relevés complémentaires. Pour les critères de végétation arborée, il s'agira de réfléchir à la façon de prendre en compte les contraintes de terrain.</p>
<p>POURSUITE DE L'ACTION</p>	<ul style="list-style-type: none">★ Maintenir le contact avec les opérateurs de terrain pour connaître les problèmes rencontrés et intégrer les nouveaux cas particuliers.★ Finaliser et publier un article scientifique dans la revue Faune sauvage expliquant la méthode.
<p>PRODUITS 2014 en lien avec le plan</p>	<ul style="list-style-type: none">★ Sans objet

ACTION N° 4

VULGARISER LA METHODE DE DIAGNOSTIC/EVALUATION ET LES EXPERIENCES DE GESTION DES HABITATS DE REPRODUCTION

 PRIORITÉ
 1 2 3


OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Promouvoir la méthode standardisée de diagnostic/évaluation des habitats de reproduction (A2). ★ Promouvoir des modes de gestion/conservation des habitats de reproduction efficaces.
PILOTE	ONCFS - FDC05
PARTENAIRES	ASTERS, ATEN ,CNFPT, CRRRA, DREAL, DSF (formation), FAFSEA, FAI, FDC74, FDC73, FDC38, FDC26, FRCRA, PNE, PNRV, PNRB, PNV, SUACI, SEA74, SEA73, CREN, OGM
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 400 000 € ★ Réalisé : 2010 : 217 000 € ; 2011 : 193 000 € ; 2012 : 184 526 € ; 2013 : 49 337 € ; 2014 : 16 146 € ★ Financement extérieur : 2010 : 62 % (ONCFS-Agrifaune, DREAL, Région RA, UE-Belledonne, UE-ONCFS) ; 2011 : 56 % (ONCFS-Agrifaune, DREAL, UE-Belledonne, UE-ONCFS) ; 2012 : 43 % (ONCFS Agrifaune, UE-Belledonne, CG 38, UE ONCFS, DREAL) ; 2013 : 36 % (DREAL, Région RA, Agrifaune Rhône-Alpes) ; 2014 : 55% (DREAL, Région RA, CG 38, PPT)
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Réaliser un cahier technique (diagnostic et mesures de gestion) assorti d'un mémento de terrain ainsi que d'éventuels additifs dont la nécessité pourrait apparaitre suite aux premières applications et/ou à l'amélioration des modalités de gestion. ★ Organiser des formations sur la méthode de diagnostic des habitats de reproduction. ★ Mettre en place des espaces de référence à caractère démonstratif (diagnostic/mesures de gestion-restauration) par région bioclimatique. ★ Organiser des journées de valorisation.
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>Le cahier technique «Entre forêts et pelouses : les habitats de reproduction du tétras-lyre », cahier technique Rhône-Alpes, CREN réalisé en 2010 et édité à 3 000 exemplaires, a été largement diffusé en 2011, en particulier lors des formations organisées par l'ONCFS dans le cadre du programme ALCOTRA Galliformes de montagne (2009-2012).</p> <p>Vingt-six alpages à caractère démonstratif ont été mis en place en 2010 et 2011, dans le cadre du dispositif Agrifaune, de la politique «Alpages sentinelles» des Parc nationaux et des plans de gestion de certaines Réserves Naturelles Nationales. Sur chacun d'entre eux, un diagnostic partagé a été réalisé et des mesures de gestion pastorale intégrant le tétras-lyre ont été proposées, voire mises en œuvre.</p>



ETAT
D'AVANCEMENT
/ PRINCIPAUX
RESULTATS
(SUITE)

En 2010, trois des cinq régions bioclimatiques concernées par les unités naturelles de priorité 1 disposaient d'un ou plusieurs alpages à caractère démonstratif.

En 2011, ce réseau d'alpages s'est étoffé et couvre désormais quatre régions bioclimatiques de priorité 1, et une des deux régions bioclimatiques incluant des unités naturelles de priorité 2.

Des journées de valorisation des actions mises en place sur les alpages Agrifaune ont été organisées, deux en Savoie et Haute-Savoie en 2010 et une en Isère en 2012 qui a réuni 36 participants.

Entre 2010 et 2012, 106 personnes issues de 44 structures ont été formées aux diagnostics des habitats de reproduction, 30 ont suivi la session 1 et 76 ont suivi les deux sessions de formation. Un kit de formation a été créé afin de leur permettre de former de nouveaux opérateurs. Les 76 formateurs ont formé 22 opérateurs supplémentaires en 2012.

En 2012, un nouvel additif au mémento a été édité, suite aux retours des opérateurs de terrain, et diffusé à tous les partenaires. Trois documents ont été produits afin de normaliser l'analyse des diagnostics : le rapport-type Tétrasyre, le rapport-type pastoralisme et le rapport croisant les deux enjeux. Une fiche de description des travaux a été réalisée afin de normaliser la saisie en prenant en compte le maillage utilisé pour les diagnostics (cf A8). Une plaquette tryptique de communication sur la conservation du tétras-lyre sur les alpages a été produite et diffusée.

En 2013, un complément au cahier technique a été réalisé. Il se présente sous la forme de fiches "cas concrets" relatant les expériences réalisées dans le cadre des programmes Agrifaune départementaux. 4 fiches ont été rédigées : Mont-Joly, Chapendu, Fanges-Violettes, La Laune. Elles sont disponibles sur le site du CREN, de l'ONCFS et de la FRC RA.

Des journées d'échanges et d'animation du réseau d'alpages de référence ont été organisées (Mont-Joly, Grolays, Montriond, Chamrousse, Notre Dame de Bellecombe, Beaufort, La Bathie, Le Verneil, Vente Cul, Glandasse, ...). Une réflexion a été menée sur les indicateurs de suivi à mettre en place sur ces alpages.

Des formations au diagnostic des habitats de reproduction ont été réalisées par certaines structures habilitées.

Alpes du Nord

En 2014, des formations au diagnostic des habitats de reproduction ont été réalisées par les FDC (personnel interne aux structures fédérales, formation des bureaux d'études, formation de stagiaires en interne, encadrement de terrain pour contribution aux diagnostics). Des partenariats ont été développés pour appliquer la méthode dans le contexte de projets d'aménagement sur des domaines skiables.

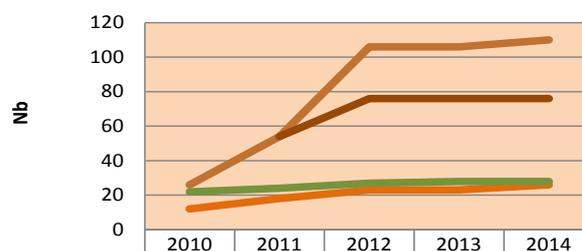
POURSUITE DE
L'ACTION

- ★ Poursuivre les formations au diagnostic des habitats de reproduction par les formateurs ou les organismes de formation (ATEN).
- ★ Définir les objectifs recherchés dans l'animation du réseau d'alpages de référence
- ★ Poursuivre les journées de valorisation



INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- ★ 3000 cahiers techniques et 5000 mémentos produits
- ★ 2 additifs au mémento des diagnostics des habitats de reproduction



	2010	2011	2012	2013	2014
Total cumulé Opérateurs *	26	54	106	106	110
Total cumulé Formateurs *		54	76	76	76
Total cumulé Structures *	12	18	23	23	26
Total cumulé Alpages de référence	22	24	27	28	28

* : CHIFFRES NON COMMUNIQUES POUR 2013

PRODUITS 2014 en lien avec le plan

- ★ Sans objet



ACTION N° 5	VULGARISER LA METHODE DE DIAGNOSTIC/EVALUATION ET LES EXPERIENCES DE GESTION DES HABITATS D'HIVERNAGE	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	★ Promouvoir la méthode standardisée de diagnostic/évaluation des habitats d'hivernage.	
PILOTE	FRC RA - OGM - FDC 05	
PARTENAIRES	CR RA, DREAL, DSF, DS référents, FDC 26, FDC 38, FDC 73, FDC 74, ONCFS, ONF 73, Opérateurs Natura 2000, PNV, PNE, PNR B, PNR C, PNR V.	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 200 000€ ★ Réalisé : 2012 : 17 218€ ; 2013 : 38 298 € ; 2014 : 29 785 € ★ Financement extérieur : 2012 : nc ; 2013 : 29 % (Etat, Région Rhône-Alpes, DREAL, credits Natura 2000) ; 2014 : 38 % (DREAL, Région RA, CG 38, crédits Natura 2000) 	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Réaliser une note technique sur la méthode de diagnostic des habitats d'hivernage. ★ Organiser une (des) journée(s) de présentation de la méthode des diagnostics des habitats d'hivernage. ★ Inventorier les mesures de gestion et/ou de restauration et/ou de quiétude des habitats d'hivernage mises en oeuvre au sein des domaines skiables. ★ Réaliser des fiches techniques sur les mesures de gestion/restauration/quiétude à promouvoir. ★ Mettre en place des domaines skiables à caractère démonstratif (diagnostic/mesures de gestion/restauration/quiétude) par région bioclimatique. 	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>Alpes du Nord</p> <p>En 2012, le mémento de terrain et la note technique expliquant la méthode de diagnostic des habitats d'hivernage ont été produits. Les données issues de l'enquête sur les expériences de gestion mises en place sur les domaines skiables et réalisée en 2011 par OGM/FDC 38/ONCFS ont été analysées.</p> <p>En 2013, les formations à la méthode de diagnostic des habitats d'hivernage se sont poursuivies. 2 journées de formation ont été organisées pour chaque session : activités récréatives et touristiques / crottiers. Une enquête a été menée auprès des différents opérateurs de terrain sur la mise en application des diagnostics. Les difficultés rencontrées ont nécessité une adaptation de la méthode. La notice explicative a été réactualisée en fonction. Un document d'aide opérationnel (récupération des données de terrain, traitements cartographiques, ...) a été réalisé et mis à disposition des opérateurs.</p> <p>Un réseau de domaines skiables de référence a été constitué. Son animation est assurée par la FRC RA. Un groupe Tétrasyre a également été créé au sein de Domaines Skiables de France.</p>	



<p>ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS</p>	<p><u>Alpes du Nord et du Sud</u> En 2014, deux sessions de formation à la méthode de diagnostic des habitats d'hivernage (activités touristiques et récréatives + prospection de crottiers, soit 4 jours au total) ont été organisées. Suite à l'évolution du protocole, la notice a été adaptée. Des formations en interne de personnels et stagiaires ont été conduites par les FDC.</p>																								
<p>POURSUITE DE L'ACTION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ★ Poursuivre la centralisation des éventuelles difficultés rencontrées par les opérateurs ★ Continuer à organiser des journées de formation à la méthode ★ Organiser des journées d'information à destination des services de l'Etat, des collectivités, et des bénévoles. ★ Poursuivre la normalisation de l'analyse des diagnostics des habitats d'hivernage ★ Mettre en place des domaines skiabiles à caractère démonstratif ★ Organiser des réunions auprès des domaines skiabiles pour valoriser les expériences 																								
<p>INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2010</th> <th>2011</th> <th>2012</th> <th>2013</th> <th>2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total cumulé Opérateurs</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>51</td> <td>99</td> </tr> <tr> <td>Total cumulé Structures</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>19</td> <td>38</td> </tr> <tr> <td>Total cumulé DS de référence</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>18</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2010	2011	2012	2013	2014	Total cumulé Opérateurs				51	99	Total cumulé Structures				19	38	Total cumulé DS de référence				18	
	2010	2011	2012	2013	2014																				
Total cumulé Opérateurs				51	99																				
Total cumulé Structures				19	38																				
Total cumulé DS de référence				18																					
<p>PRODUITS 2014 en lien avec le plan</p>	<ul style="list-style-type: none"> ★ LAUER E., MAGNANI Y., MONTADERT M., 2014, Diagnostic des habitats d'hivernage - Notice opérationnelle, mise à jour Janvier 2014 																								



ACTION N° 6	INTEGRER LA CONSERVATION ET LA QUIETUDE DES HABITATS DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Intégrer les enjeux de conservation des habitats du tétras-lyre dans les différentes politiques sectorielles de l'Etat et des collectivités territoriales. ★ Intégrer les enjeux de conservation des habitats du tétras-lyre dans les dispositifs de planification de l'espace et dans les stratégies d'inventaire des espaces naturels. 	
PILOTE	DREAL RA - CR RA - DREAL PACA - CR PACA - OGM	
PARTENAIRES	ADT73, ANMSM, ANEM, CA 26, CA 38, CA 73, CA 74, CDT 26, CDT 38, CDT 74, CG 26, CG 38, CG 74, CG 73, Commissariat de Massif, Commissions UTN et des Sites, , CREN, CRT, CRPF, DDT 26, DDT 38, DDT 73, DDT 74, DRAAF, DSF, FDC 26, FDC 38, FDC 73, FDC 74, FRCRA, LPO RA, ONCFS, ONF, PNE, PNRB, PNRC, PNRV, PNV, Syndicats Mixtes CDRA, SUACI, Syndicats SCOT	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 120 000 € ★ Réalisé : 2010 : 16 000 € ; 2011: 13 400 € ; 2012 : 9 300 € ; 2013 : 19 470 € ; 2014 : 10 697 € ; ★ Financement extérieur : 2012 : nc; 2013: 27 % (Region Rhône-Alpes, DREAL, Agrifaune Rhône-Alpes) ; 2014 : 22 % (DREAL, Région RA, crédits Natura 2000) 	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Créer une plateforme d'accès aux données tétras-lyre et assurer des expertises pour le compte de l'etat et des collectivités territoriales. ★ Préciser les critères tétras-lyre dans le cahier des charges mesures agri-environnementales territorialisées concerné. ★ Réaliser un avenant « tétras-lyre » au cahier des charges pour les études d'impact. ★ Participer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques qui concernent les habitats du tétras-lyre (politiques touristiques, agricoles, forestières ...) ★ Veiller à la prise en compte de la conservation des habitats dans les procédures de planification, d'aménagement et de développement territorial (DTA, SCOT, CDRA, CDPRA, PLU...). ★ Contribuer à la prise en compte de la conservation des habitats dans les procédures d'inventaire (ZNIEFF, ...) et dans les stratégies de conservation des espaces naturels (SCAP, SRCE/trame verte). ★ Définir et intégrer lses critères tétras-lyre dans les normes des dispositifs de certification concernés (PEFC ...). 	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p style="text-align: center;"><u>Alpes du Nord</u></p> <p>En 2011, les enjeux de conservation du tétras-lyre ont été intégrés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans les PLU de certaines communes de l'Isère et de la Haute Savoie - dans les PSADER de Haute-Savoie 	



ETAT
D'AVANCEMENT
/ PRINCIPAUX
RESULTATS
(SUITE)

En 2012, la rédaction d'une annexe tétras-lyre au cahier des charges des études d'impact a été initiée.

Les partenaires ont contribué à la prise en compte des enjeux tétras-lyre dans le cadre des procédures de planification d'aménagement et de développement territorial lors des réunions SCOT.

Ils ont également veillé à la prise en compte de la conservation des habitats dans les stratégies de conservation des espaces naturels (SCAP et SRCE /Trame verte et bleu).

L'OGM et ses partenaires ont contribué à la prise en compte des enjeux tétras lyre lors de la rédaction des DOCOB Natura 2000 (Bargy, Lauzière...). Leur expertise a été sollicitée pour une trentaine de projets d'aménagement (domaines skiables, UTN...)

Les partenaires ont participé aux réunions PSADER (74) et à la définition des chartes forestières (74) pour y inscrire un volet Tétrasyre.

En 2013, l'annexe au cahier des charges des études d'impact a été finalisée. Elle a été présentée aux domaines skiables et aux bureaux d'études lors de deux journées dédiées.

Les partenaires ont contribué à la prise en compte des enjeux tétras-lyre dans le cadre des procédures de planification d'aménagement et de développement territorial : SCOT Oisans, SCOT Cœur de Tarentaise, PLU Freney et Mont de Lans, PLU Grand Bornand, PSADER Faucigny

Ils ont, également, veillé à l'intégration des enjeux tétras-lyre dans les stratégies de conservation des espaces naturels : SCAP, SRCE , ENS col du coq, RNR Les Saisies, En Haute-Savoie, la hiérarchisation des unités pastorales a servi, avec d'autres données pastorales et environnementales, à la définition de zones d'alertes qui seront prises en compte dans les politiques départementales notamment dans le cadre du SDENS.

L'OGM et les différents partenaires ont contribué à la prise en compte des enjeux tétras-lyre lors de la rédaction des DOCOB Natura 2000 (Frêtes-Glières, Haut-Giffre, ...).

L'expertise de l'OGM et de ses partenaires a été sollicitée pour une trentaine de projets d'aménagement (domaines skiables, UTN...). Une dizaine d'avis d'autorité environnementale intégrant l'enjeu tétras-lyre ont été émis.

En 2014, Les partenaires ont contribué à la prise en compte des enjeux tétras-lyre dans le cadre de plusieurs procédures : SDENS (74), plan pastoral territorial ; études d'impact (La Clusaz, Morzine - Avoriaz). Ils ont participé à l'élaboration et à l'écriture des PAEC Belledonne, Oisans et Sud Isère, et collaboré avec les bureaux d'étude et la DDT sur les études d'impact (Aussois, Valmorel, La Norma, Tignes, La Plagne). Des rencontres avec le Conseil Général de Haute-Savoie ont eu lieu en vue de formaliser et inscrire les méthodologies développées par Agrifaune dans son SDENS (Nature Ordinaire et Réseau Ecologique Départemental).

Alpes du Sud

En 2014, dans les Hautes-Alpes, l'enjeu Tétrasy a systématiquement été intégré aux nouvelles mesures agro-environnementales 2014 dans le cadre des Projets Agro-Environnementaux et Climatiques. Une adaptation des calendriers des travaux relatifs aux MAET a été réalisée (ONF).

La création d'un Observatoire environnemental sur le DS de Serre Chevalier a permis d'ouvrir la discussion avec les collectivités locales.



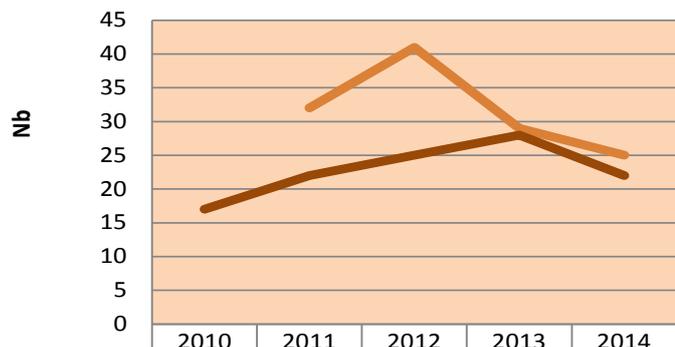
Alpes du Nord et du Sud

Un nouveau site web a été créé par l'OGM. Il intègre une plateforme spécifique PRA TLY qui permettra d'avoir un accès direct aux dossiers, rapports et tout autres éléments en lien avec le plan d'action.

POURSUITE DE L'ACTION

- ★ Continuer à préciser les critères tétras-lyre dans le cahier des charges MAEt concerné.
- ★ Poursuivre la participation à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques qui concernent les habitats du tétras-lyre (politiques touristiques, agricoles, forestières ...)
- ★ Continuer à intégrer les enjeux tétras-lyre dans les procédures de planification, d'aménagement et de développement territorial (DTA, SCOT, CDRA, CDPRA, PLU...), dans les procédures d'inventaire (ZNIEFF, ...) et dans les stratégies de conservation des espaces naturels (SCAP, SRCE/trame verte).
- ★ Définir et intégrer les critères tétras-lyre dans les normes des dispositifs de certification concernés (PEFC ...).

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION



★

PRODUITS 2014 en lien avec le plan

- ★ sans objet



ACTION N° 7	AMÉLIORER L'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX PRATIQUES MOTORISÉES ET À L'UTILISATION DES PISTES FORESTIÈRES ET À LA LIMITATION DU DÉRANGEMENT	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">★ Améliorer la réglementation relative aux pratiques motorisées dans et à proximité des habitats du tétras-lyre.★ Limiter l'utilisation des pistes forestières lors des périodes sensibles pour le tétras-lyre.★ Compléter et/ou améliorer la réglementation relative à des activités potentiellement impactantes (prise de vue...)	
PILOTE	DREAL RA - DREAL PACA	
PARTENAIRES	ADEM, ASTERS, Collectivités locales, DDT 26, DDT 38, DDT 73, DDT 74, FAI, ONCFS, ONF, PNE, PNV, RNHC, RNHPV, SEA 73, SEA 74	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none">★ Prévisionnel : 125 000€★ Réalisé : 2010 : 23 400 € ; 2011 : 33 400 € ; 2012 : 26 758 € ; 2013 : 692 € ; 2014 : 40 824 €	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none">★ Intégrer la conservation du tétras-lyre et de ses habitats dans les réglementations relatives aux pratiques motorisées.★ Inclure les enjeux tétras-lyre dans les priorités données à la police de l'environnement pour le contrôle des pratiques motorisées (plus particulièrement les motoneiges) dans les espaces naturels.★ Inciter les collectivités locales à limiter l'utilisation de pistes sylvo-pastorales aux périodes sensibles du tétras-lyre pour diminuer les risques de dérangement (sauf pour les ayants-droits).★ Revoir la réglementation relative à l'entraînement de chiens d'arrêt.★ Adapter la réglementation pour limiter le dérangement sur les places de chants (photographes...).	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p><u>Alpes du Nord</u></p> <p>En 2010, les agents des services départementaux de l'ONCFS et les gardes des Réserves Naturelles ont réalisé des missions de surveillance, d'information et de contrôle de la circulation des engins motorisés dans les espaces naturels concernés par le tétras-lyre.</p> <p>En 2011, les missions de surveillance et de contrôle ont été poursuivies par les services compétents. Les enjeux de conservation du tétras-lyre ont été intégrés dans la réglementation relative aux pratiques motorisées dans le projet de charte du Parc National des Ecrins. Les partenaires ont participé aux réunions des schémas de déserte forestière en Haute-Savoie.</p>	



SUITE	<p>En 2012, les agents de l'ONCFS ont réalisé des missions de police en contrôlant la circulation des engins motorisés dans les espaces naturels. Un arrêté de protection de biotope a été mis en place sur la commune de la Clusaz (Combe à Claudius) à l'initiative de la FDC 74. Il interdit la pratique du ski et des raquettes, et réglemente la circulation du grand public pour protéger cette zone d'hivernage. Un travail de concertation est en cours avec la commune de Valloire pour régler la pratique du ski et le survol aérien.</p> <p>En 2013, les agents de l'ONCFS ont réalisé des missions de surveillance des engins motorisés sur les zones de montagne avec présence de tétras-lyre.</p> <p>En 2014, les agents de l'ONCFS ont réalisé des missions de surveillance des engins motorisés sur le Grand Bornand.</p> <p>Alpes du Sud Les voiries forestières sont fermées à la circulation publique (ONF).</p>
POURSUITE DE L'ACTION	<p>Les actions menées depuis le début du plan d'actions doivent être poursuivies :</p> <ul style="list-style-type: none">★ Intégrer la conservation du tétras-lyre et de ses habitats dans les réglementations relatives aux pratiques motorisées.★ Inclure les enjeux tétras-lyre dans les priorités données à la police de l'environnement pour le contrôle des pratiques motorisées (plus particulièrement les motoneiges) dans les espaces naturels.★ Inciter les collectivités locales à limiter l'utilisation de pistes sylvo-pastorales aux périodes sensibles du tétras-lyre pour diminuer les risques de dérangement (sauf pour les ayants-droits).★ Revoir la réglementation relative à l'entraînement de chiens d'arrêt.★ Adapter la réglementation pour limiter le dérangement sur les places de chants (photographes....).
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	★ Sans objet
PRODUITS en lien avec le plan	★ Sans objet

ACTION N° 8

METTRE EN OEUVRE LES MESURES DE CONSERVATION, RESTAURATION ET QUIETUDE DES HABITATS SUR LES UNITES PASTORALES A ENJEUX

PRIORITÉ

1 2 3



OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Concilier au mieux les modalités d'exploitation des unités pastorales et la conservation/quiétude des habitats du tétras-lyre.
PILOTE	<ul style="list-style-type: none"> ★ FRC RA - FDC 05 - CERPAM - réseau N2000 04/05
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ★ ADEM, ASTERS, CG2 6, CG 38, CG 73, CG 74, CRRRA, DDT 26, DDT 38, DDT 73, DDT 74, DRAAF, DREAL, FAI, FDC 26, FDC 38, FDC 73, FDC 74, FRC RA, FRAPNA 26, FRAPNA 38, FRAPNA 73, FRAPNA 74, FRAPNA, LPO 26, LPO 38, LPO 73, LPO7 4, LPO RA, ONF, Opérateurs Natura 2000, PNE, PNV, PNRV, PNRB, PNRC, SUACI, SEA 74, SEA 73
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 60 alpages, 25 000€/alpage ★ Réalisé (hors coût des travaux et MAET) : 2010 : 12 500 € ; 2011 : 89 300 € (hors coût des travaux et MAET) ; 2012 : 111 600 € (hors coût des travaux et MAET) ; 2013 : 156 189 € (hors coût des travaux et MAET) ; 2014 : 81 471 € ★ Financement extérieur : 2012 : non chiffrable ; DREAL (Natura 2000), DREAL (plans de gestion des réserves naturelles nationales), DREAL (PRATLY) Plans pastoraux territoriaux (quelques territoires-axe étude), Agrifaune (73, 74, 38), Leader Belledonne; 2013 : 14% (Etat, Région Rhône-Alpes, crédits Natura 2000, CG Haute-Savoie, Agrifaune Haute-Savoie) ; 2014 : DREAL, Région RA, Agrifaune, crédits Natura 2000, CG, Europe, Fondation Patrimoine
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Mettre en oeuvre, en ciblant les priorités (A1), les mesures de gestion/conservation contractuelles (MAEt,...) basées sur un plan pastoral intégrant un diagnostic des habitats de reproduction. ★ Evaluer les mesures contractuelles mises en oeuvre. ★ Porter à connaissance les mesures pastorales mises en oeuvre dans le cadre du plan d'actions en particulier lors des discussions relatives à la politique agricole commune de la Communauté Européenne.
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>Alpes du Nord</p> <p>En 2009 et 2010, 12200 Ha d'alpages ont fait l'objet d'un diagnostics des habitats de reproduction. Les Alpages de la Bathie, d'Arvillard et de Bramans ont bénéficié de la mesure MAET TLY.</p> <p>En 2011, 9 500 Ha ont fait l'objet d'un diagnostic des habitats de reproduction.</p> <p>En 2012, les diagnostics des habitats de reproduction se sont poursuivis. Un total de 44 929 Ha ont fait l'objet d'un diagnostic des habitats de reproduction dont 28447 Ha d'alpages, depuis 2009. Une journée de restitution sur les MAEt (dont les MAEt Tétrastylus) et d'échanges avec les bergers a été organisée par le PN des Ecrins.</p>



ETAT
D'AVANCEMENT
/ PRINCIPAUX
RESULTATS
(SUITE)

Une liste des alpages ayant bénéficié de MAEt a été réalisée. Les partenaires ont participé à des réunions départementales concernant les plans de gestion pastorale à réaliser dans le cadre des MAEt sur les sites Natura 2000.

En 2013, les diagnostics des habitats de reproduction se sont poursuivis (cf. A11). 24 unités pastorales ont été diagnostiquées tout ou en partie : 14 de priorité 1 et 10 de priorité 2. Depuis le début du plan, les partenaires ont engagé des concertations avec les acteurs locaux sur 35 unités pastorales. 28 MAEt prenant en compte l'enjeu tétras-lyre ont été contractualisées. 51 unités pastorales ont été concernées directement ou indirectement par des actions de restauration des habitats (33 de priorité 1 et 18 de priorité 2).

Les partenaires assurent le suivi de la mise en oeuvre des mesures (retard de pâturage, mises en défens, ...) dans le cadre de certaines MAEt.

L'OGM a centralisé l'ensemble des mesures de gestion (MAEt, travaux de restauration, ...) mises en oeuvre sur les unités pastorales. Ce bilan servira de base pour l'évaluation des actions pastorales mises en oeuvre dans le cadre du plan.

En 2014, les diagnostics des habitats de reproduction se sont poursuivis sur les espaces pastoraux. On atteint ainsi 38 487 ha d'unités pastorales diagnostiquées.

Des mesures de gestion relatives aux pratiques pastorales se sont poursuivies en particulier dans le cadre du programme Agrifaune :

- De nouveaux plans de gestion pastorale intégrant les enjeux du tétras-lyre ont été développés et présentés aux groupements pastoraux sur le Vercors.
- Des travaux de réouverture de milieux prenant en compte les habitats de reproduction (travaux en mosaïque) ont été effectués sur Laval (38), dans la réserve naturelle du Carlaveyron (74), sur le secteur de Megève - Espace Diamant (74), et sur Morillon - Domaine Skiabile du Giffre (74).
- Des opérations d'améliorations pastorales ont également été conduites sur Chauv Fleuri et Barbossine (Châtel), Ubine (Vacheresse) (74) et Flaine - Grands Montets (74).
- Une évaluation de l'appropriation des mesures de gestion par les acteurs locaux a été menée sur Belledonne via une enquête sociologique.

Plusieurs moments d'échanges ont été organisés :

- Séminaire de restitution du plan d'actions 17/09/14
- Journée Agrifaune Albertville 18/09/14
- Journée de validation des travaux pastoraux réalisés sur le site des Grolays (Montriond - 74).

Alpes du Sud

Des secteurs ont fait l'objet de reports de pâturage dans les Hautes-Alpes, au travers de mesures MAET. Pour les pâturages domaniaux, des clauses particulières du cahier des charges (ONF) ont été instaurées.

Des travaux de réouverture ont été effectués sur 3 alpages dans le cadre de l'Alcotra Paysage (PNM).

Des partenaires (FDC 05, CG05, PNE, N2000 Hautes Alpes, parc des baronnies, CEN PACA, CBNA) ont participé à des réunions de Comité Technique pour les prochaines programmations PAEC et MAEC avec prise en compte des galliformes dans les mesures de gestion des MAEC.

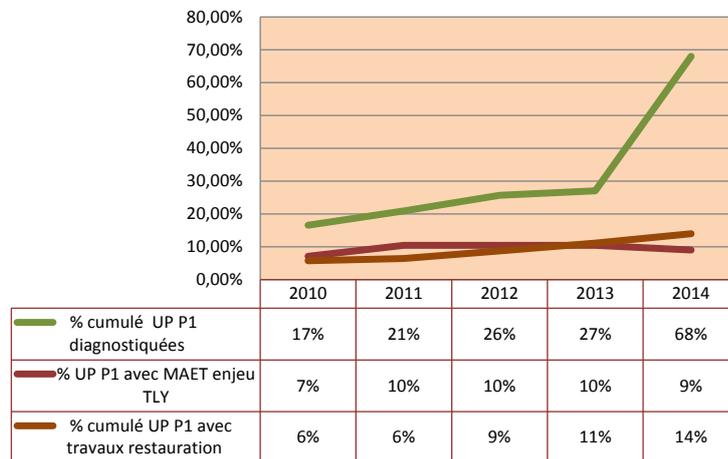


POURSUITE DE L'ACTION

- ★ Poursuivre les diagnostics des habitats de reproduction.
- ★ Organiser une réunion départementale avec les services de l'Etat pour faire connaître les diagnostics des habitats de reproduction et faciliter leur mise en oeuvre dans le cadre des plan de gestion des MAEC.
- ★ Etablir un bilan annuel des actions menées (MAEC) à l'échelle départementale.

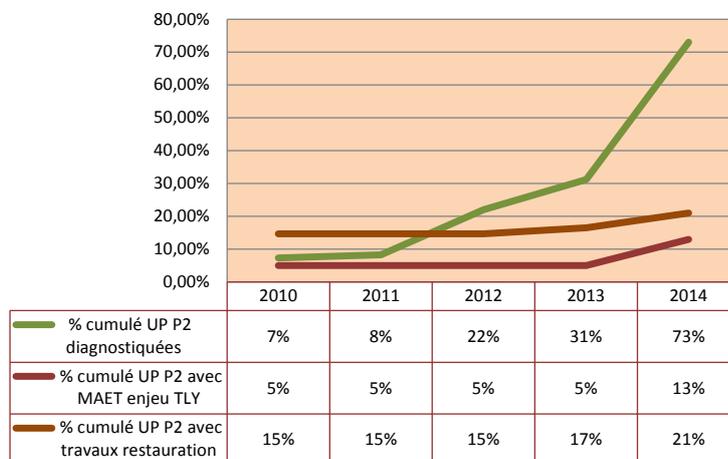
INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

★ UNITES PASTORALES de PRIORITE 1



Note : En 2014, une unité pastorale est considérée comme diagnostiquée lorsque les diagnostics ont été effectués sur au moins 20% de sa surface. Les chiffres proviennent des annexes du rapport "Diagnostics des habitats du Tétrás-lyre et ravaux de restauration des habitats de reproduction - Période 2009 - 2014", et portent sur un échantillon de 191 UP.

★ UNITES PASTORALES de PRIORITE 2



Note : En 2014, une unité pastorale est considérée comme diagnostiquée lorsque les diagnostics ont été effectués sur au moins 20% de sa surface. Les chiffres proviennent des annexes du rapport "Diagnostics des habitats du Tétrás-lyre et travaux de restauration des habitats de reproduction - Période 2009 - 2014", et portent sur un échantillon de 55 UP.

PRODUITS 2014 en lien avec le plan

- ★ DAVID N., DELOMEZ L., ASTERS - CEN Haute-Savoie, 2014 - Restauration de milieux en faveur du tétras-lyre sur la réserve naturelle de Carlaveyron
- ★ Parc National de la Vanoise, 2014, Diagnostic des habitats de reproduction du tétras-lyre Alpage de Glière
- ★ FDC des Hautes Alpes - Rapports "Diagnostic des habitats de reproduction du Tétrás-lyre et préconisations de gestion" – Sites de Châteauroux les Alpes, La Motte en Champsaour, Abriès-Valpreveyre et Val-des-Prés, Septembre 2014



ACTION N° 9	METTRE EN OEUVRE LES MESURES DE CONSERVATION, RESTAURATION ET QUIETUDE DES HABITATS SUR LES DOMAINES SKIABLES A ENJEUX	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Concilier au mieux les modalités d'exploitation/fréquentation des domaines skiables et la conservation/quiétude des habitats du tétras-lyre. 	
PILOTE	<ul style="list-style-type: none"> ★ FRCRA - DSF - FDC 05 	
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ★ ATOUT France CG2 6, CG 38, CG 73, CG 74, CRRRA, DSF, DREAL, FDC 26, FDC 38, FDC 73, FDC 74, FRC RA, FRAPNA 26, FRAPNA 38, FRAPNA 73, FRAPNA 74, FRAPNA, LPO 26, LPO 38, LPO 73, LPO7 4, LPO RA, ONF, animateurs Natura 2000, PNE, PNV, PNRV, PNRB, PNRC, 	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 10 domaines skiables - 50 000 à 100 000 €/domaine skiable ★ Réalisé : 2013 : 112 014 € ; 2014 : 69 017 € ★ Financement extérieur : 2013 : 18 % (Region Rhône-Alpes, DREAL, crédits Natura 2000) ; 2014 : 10% (Région RA, crédits Natura 2000) 	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Mettre en oeuvre, en ciblant les priorités (A1), des mesures de gestion/conservation contractuelles ou compensatoires basées sur un diagnostic des habitats de reproduction et d'hivernage. ★ Evaluer les mesures mises en oeuvre et assurer leur porter à connaissance. 	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p><u>Alpes du Nord</u></p> <p>En 2012, les premiers diagnostics des habitats d'hivernage ont été réalisés lors de la finalisation de la méthode (Collet d'Alleverd, les 7 Laux, Lans en Vercors). Des conventions de partenariat ont été élaborées avec certains domaines skiables.</p> <p>En 2013, les diagnostics des habitats de reproduction se sont poursuivis et les diagnostics d'hivernage ont été initiés sur certains domaines skiables (cf. A11).</p> <p>L'enquête réalisée par la FRC RA auprès des domaines skiables des Alpes du Nord, afin d'avoir un état des lieux des actions de gestion mises en oeuvre et de mieux cerner les partenariats éventuels, a été finalisée.</p> <p>La réunion d'information avec les Domaines skiables (La Clusaz) a permis d'informer les stations sur la problématique afin de leur proposer la mise en place de mesures favorables à la conservation de l'espèce. Une journée de valorisation a été également organisée sur le Grand Massif.</p> <p>Les FDC et les autres partenaires du plan ont contribué à la mise en place des observatoires environnementaux de Flaine, Giffre et Courchevel. Une convention a été élaborée avec le domaine skiable d'Arâches.</p> <p>Une vingtaine de domaines skiables ont mis en place des mesures de conservation et de quiétude en faveur du tétras-lyre grâce à l'implication des partenaires du plan (FDC, PNV, PNRM B, SEA 74, RNN Chartreuse, LPO, ...). Ce sont principalement des mises en défens de zones d'hivernage. Des travaux de restauration des habitats de reproduction ont également été conduits sur une dizaine de domaines skiables.</p>	



En partenariat avec DSF, la FRC RA a travaillé à l'élaboration d'un guide tétras-lyre à destination des exploitants des domaines skiabls pour une meilleure prise en compte de l'espèce. La phase de réflexion a débuté en 2013.

L'ensemble des actions engagées en 2012 et 2013 s'est poursuivi en 2014 :

- Des diagnostics ont été réalisés et/ou poursuivis sur les domaines skiabls de Courchevel, les Grands Montets, Samoens.
- Des mises en défens hivernaux ont été installées en accord avec les exploitants de Lans en Vercors, Villard de Lans, Les 7 Laux (38), Praz sur Arly, Samoens, Grands Montets, financées pour partie par des dispositifs PSADER (PSADER du Faucigny), dans le cadre de mesures compensatoires, Leader (Leader Vercors). Dans le PNR des Bauges, une signalétique (panneaux d'avertissement de zone d'hivernage) a été mise en place sur le domaine de la Sambuis, préalablement au diagnostic qui permettra par la suite d'affiner la zone concernée.
- Des conventions type observatoires environnementaux se sont multipliées en Haute-Savoie sous l'impulsion de la FDC et autres partenaires environnementaux.
- Une réunion d'information auprès de la section Isère-Drôme de DSF a été organisée.

Alpes du Sud

La création en 2014 d'un Observatoire environnemental sur le domaine skiable de Serre-Chevalier a permis d'entreprendre de nombreuses actions : Végétalisation de certaines pistes (choix des semences avec un expert), débroussaillage sous les lignes d'appareils de remontées mécaniques, gestion de la transition pistes / forêt pour maintenir une barrière végétale épaisse visant à réduire le passage (partenariat ONF - ONCFS).

Alpes du Nord et du Sud

En 2014, le guide d'aménagement des domaines skiabls a été rédigé en multi-partenariat (plusieurs réunions de groupe, et relectures du guide). la version finale est à l'essai auprès du groupe d'exploitants de domaines skiabls qui se sont impliqués dans l'élaboration du guide, pour six mois jusqu'en juin 2015.

ETAT
D'AVANCEMENT
/ PRINCIPAUX
RESULTATS

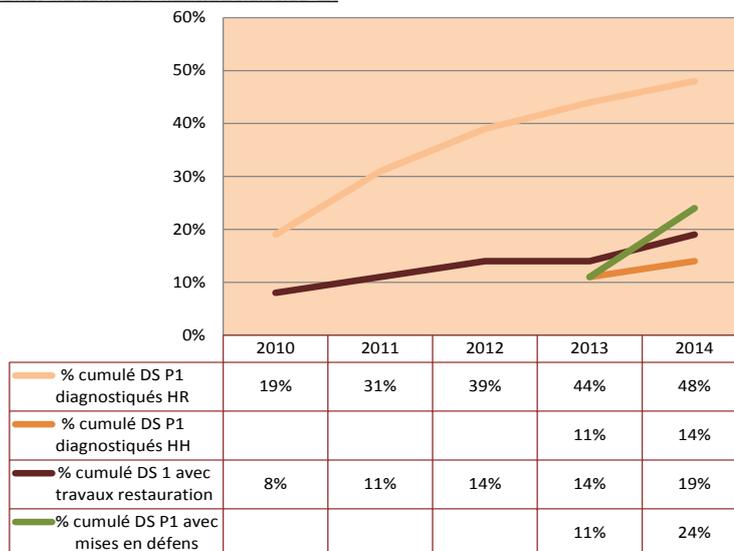
POURSUITE DE
L'ACTION

- ★ Poursuivre les diagnostics des habitats de reproduction et d'hivernage au sein des domaines skiabls.
- ★ Après la période d'essai, apporter les derniers correctifs au guide tétras-lyre à destination des exploitants des domaines skiabls.
- ★ Suivre la mise en œuvre des mesures de gestion au sein des DS à enjeux.



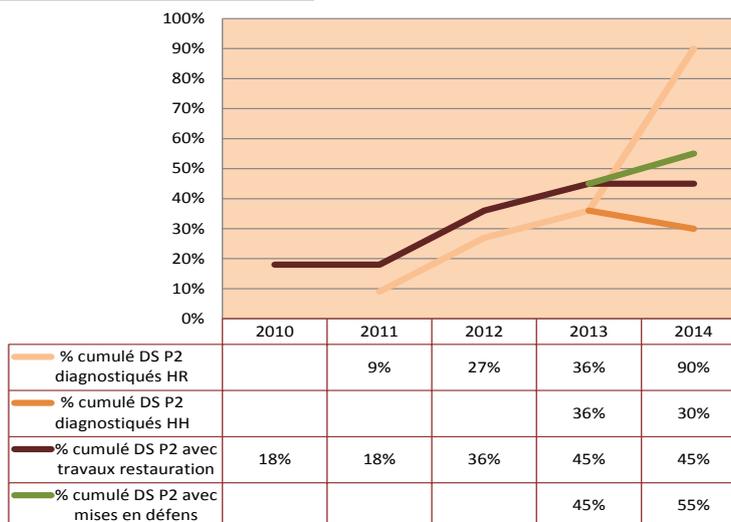
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

★ **DOMAINES SKIABLES de PRIORITE 1**



Note : En 2014, un domaine skiable est considéré comme diagnostiqué lorsque les diagnostics ont été effectués sur au moins 20% de sa surface. Les chiffres proviennent des annexes du rapport "Diagnostics des habitats du Tétrasyre et travaux de restauration des habitats de reproduction - Période 2009 - 2014", et portent sur un échantillon de 21 DS.

★ **DOMAINES SKIABLES de PRIORITE 2**



Note : En 2014, un domaine skiable est considéré comme diagnostiqué lorsque les diagnostics ont été effectués sur au moins 20% de sa surface. Les chiffres proviennent des annexes du rapport "Diagnostics des habitats du Tétrasyre et travaux de restauration des habitats de reproduction - Période 2009 - 2014", et portent sur un échantillon de 10 DS.

PRODUITS 2014 en lien avec le plan

★ Guide des domaines skiabiles <http://fcs.domaines-skiabiles.fr/>



ACTION N° 10	METTRE EN OEUVRE LES MESURES DE CONSERVATION, RESTAURATION ET QUIETUDE DES HABITATS SUR LES ESPACES BOISES A ENJEUX	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	★ Intégrer les enjeux de conservation et de quiétude des habitats d'hivernage et de reproduction du tétras-lyre dans la gestion forestière.	
PILOTE	★ DRAAF - CRPF - ONF	
PARTENAIRES	★ DREAL RA, CG26, CG38, CG73, CG74, Région RA, Communes forestières, Espaces protégés, FDC26, FDC38, FDC73, FDC74, Propriétaires privés forestiers (avec plan simple de gestion)	
BUDGET	★ Prévisionnel : ★ Réalisé : 2014 : 2525 € ★ Financement extérieur : néant	
OPERATIONS PREVUES	★ Mettre en oeuvre, en ciblant les priorités (A1), des mesures de gestion/conservation forestières basées sur un diagnostic des habitats de reproduction et d'hivernage. ★ Inciter les collectivités locales à prendre en compte la conservation du tétras-lyre dans les aménagements forestiers et les programmes de travaux qui en découlent	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>Alpes du Nord En 2014, il a été proposé lors d'une réunion du groupe de travail "Forêt" de réaliser un guide des bonnes pratiques forestières incluant des mesures pouvant aller de la simple sensibilisation ou préconisation à des directives concrètes en fonction du type de forêts concernées et des financements mobilisables. Ce guide préciserait la période d'intervention et les modalités de gestion (recouvrement ligneux, structuration de la végétation, diversité et type d'essences). Faute de moyen en 2014, cette opération pourra être reconduite ultérieurement.</p> <p>Alpes du Sud Il est établi une clause "Tétras" dans les ventes de bois (adaptation du calendrier d'exploitation). Les enjeux Tétras sont identifiés dans les documents d'aménagement. Des prescriptions environnementales Tétras devant être respectées par tous les prestataires de travaux forestiers de l'ONF ont été élaborées. Il est fait référence au Règlement National d'Exploitation Forestière, Règlement National des Travaux et Services Forestiers (ONF). Une présentation est faite à tous les forestiers de PACA sur le bon usage des prescriptions notamment environnementales (parmi lesquelles figurent plusieurs prescriptions spécifiques Tétras Lyre) dans le cadre de la réalisation des travaux forestiers. Une zone de quiétude hivernale a été mise en place (hiver 2013-2014) sur le site de Sanguinière (PNM)</p>	



POURSUITE DE L'ACTION	★ Rédaction d'un guide de bonnes pratiques sylvicoles et d'exploitation.
INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION	★ Sans objet
PRODUITS 2014 en lien avec le plan	★ Sans objet

**ACTION N°
11**

**PERENNISER ET AMELIORER LE SUIVI
DEMOGRAPHIQUE ET LE SUIVI DES
HABITATS**

PRIORITÉ



OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Disposer des éléments pour orienter et évaluer les actions du plan.
PILOTE	OGM
PARTENAIRES	CRRA, DREAL, Partenaires OGM, APN
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 2 100 000 € ★ Réalisé : 2010 : 144 300 € dont 74 300 € de bénévoles (valorisation retenue : 100€/jour/bénévole) ; 2011 : 296 400 € dont 53 400€ de bénévoles, (base de valorisation idem 2010) ; 2012: 290 714€ dont 105 500€ de valorisation bénévole ; 2013 : 260 656€ dont 48 600€ de valorisation bénévole ; 2014 : 191 764 € dont 84 300 € de valorisation bénévole. ★ Financements extérieurs : 2011 : 14 % (DREAL; CR RA) ; 2012 : 9 % (DREAL;CR RA) ; 2013 : 9% (Région Rhône-Alpes, DREAL, crédits Natura 2000) ; 2014 : 28 % (DREAL, Région RA, CG 38, crédits Natura 2000)
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Suivre l'évolution de la répartition communale et de la répartition par unité naturelle. ★ Mettre en œuvre et renforcer la pertinence statistique du suivi des coqs chanteurs en remplaçant les deux programmes actuels par un programme unique qui permette d'estimer les effectifs de coqs par unité naturelle tous les deux ans. ★ Pérenniser le dispositif d'échantillonnage destiné à estimer le succès annuel de la reproduction. ★ Réaliser ou améliorer la cartographie des habitats potentiels ★ Former et labelliser les maîtres-chiens au respect du protocole de comptage au chien d'arrêt. ★ Centraliser les diagnostics des habitats de reproduction et d'hivernage. ★ Tenir à jour l'inventaire des actions de conservation/restauration.
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p><u>Alpes du Nord et du Sud</u></p> <p>En 2011, un article sur l'évolution de la répartition communale du petit gibier de montagne en France a été publié dans la revue Faune Sauvage n°290 (janvier-mars 2011). Dans l'attente du nouveau dispositif de suivi au chant, aucune unité naturelle n'a été inventoriée. Le suivi des sites de référence a été poursuivi : 19 sites ont été comptés pour estimer la tendance d'évolution des effectifs de coqs chanteurs. Des échantillonnages au chien d'arrêt destinés à estimer le succès annuel de la reproduction ont été réalisés sur 48 unités naturelles. Une modélisation des habitats d'hivernage potentiels a été réalisée par l'ONCFS. Elle est basée sur le référentiel par maille et concerne la région Rhône -Alpes.</p> <p>En 2012, 34 sites ont été échantillonnés lors des comptages au chant et 46 unités naturelles ont été échantillonnées lors des comptages au chien. La formation des conducteurs de chien s'est poursuivie.</p> <p>Les bases de données habitats d'hivernage ont été créées afin de centraliser les données des diagnostics.</p> <p>La centralisation des données relatives aux habitats d'hivernage, de reproduction, et des actions de conservation s'est poursuivie.</p>



ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS (SUITE)

En 2013, les comptages au chant ont été menés sur 22 sites de suivi. 60 unités naturelles ont été échantillonnées au chien. La formation des conducteurs de chien s'est poursuivie.

La centralisation des diagnostics des habitats de reproduction a été réalisée avec 17 580 ha diagnostiqués.

Les premiers diagnostics d'habitats d'hivernage ont été, également, centralisés. Au total, 13 300 ha ont été diagnostiqués pour les activités touristiques et 1 000 ha pour les crottiers.

La base de données d'inventaire des travaux de restauration a été actualisée et un formulaire de saisie en ligne a été développé. Au total, 350 ha d'habitats de reproduction ont été restaurés depuis le début du plan d'actions.

Une base de données et un formulaire en ligne ont également été développés pour centraliser les zones de mises en défens sur les domaines skiables. 9 domaines skiables ont mis en place ces zones.

En 2014, les comptages au chant ont été menés sur 46 sites de suivi. 63 unités naturelles ont été échantillonnées au chien.

La centralisation des diagnostics des habitats de reproduction a été réalisée, atteignant 83 828 ha cumulés. Le premier volet (dérangement) du diagnostic des habitats d'hivernage a été réalisé sur 21 207 hectares et le second (crottiers) sur 7 749 ha.

De 2009 à 2014, 550 ha d'habitats de reproduction ont été restaurés. Le formulaire pour inventorier les dispositifs de refuges hivernaux mis en place par les partenaires est disponible en ligne. 14 dispositifs y sont recensés à ce jour.

Un nouveau protocole d'échantillonnage pour estimer l'abondance et la tendance avec une approche probabiliste a été proposé par l'OGM. Il est encore à l'étude.

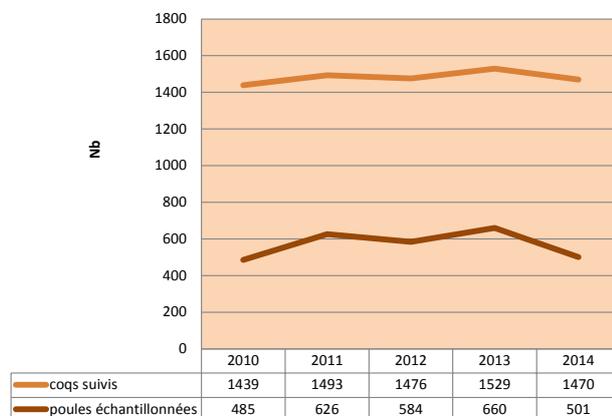
Un groupe de suivi de bénévoles LPO pour des comptages hivernaux tétras-lyre a été mis en place.

POURSUITE DE L'ACTION

- ★ Etablir et promouvoir le nouveau protocole de comptage au chant
- ★ Centraliser les diagnostics des habitats de reproduction et d'hivernage
- ★ Poursuivre le suivi démographique par unité naturelle
- ★ Poursuivre la formation des maîtres chiens

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

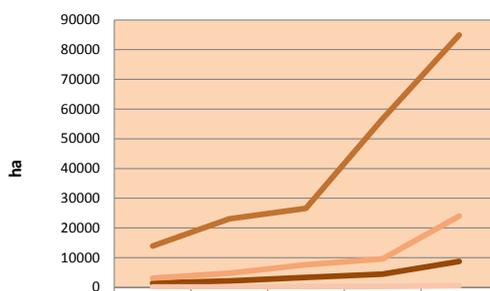
★ SUIVI DEMOGRAPHIQUE :





★ SUIVI des HABITATS :

REPRODUCTION



	2010	2011	2012	2013	2014
Surf cumulée diagnostiquée	13900	23100	26600	56700	84926
Surf cumulée habitats favorables	1460	2190	3330	4450	8758
Surf cumulée habitats potentiellement favorables	3123	4767	7593	9609	23976
Surf cumulée travaux de restauration	110	140	240	350	550

HIVERNAGE



	2010	2011	2012	2013	2014
Surf cumulée diagnostiquée - activités touristiques				13700	21673
Surf cumulée diagnostiquée - crottiers				1000	7764

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

PRODUITS 2014 en lien avec le plan

- ★ DOS SANTOS V., OGM : Diagnostics des habitats du Tétrás-lyre et travaux de restauration des habitats de reproduction - Période 2009 - 2014
- ★ DOS SANTOS V., OGM : Bilan démographique Alpes, 2014



ACTION N°13	EVALUER L'IMPACT DU DERANGEMENT HIVERNAL SUR L'ETAT SANITAIRE DES OISEAUX ET LES PARAMETRES DEMOGRAPHIQUES	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">★ Mesurer l'impact du dérangement hivernal sur l'état sanitaire des tétras-lyre★ Mesurer l'impact du dérangement hivernal sur les paramètres démographiques	
PILOTE	ONCFS	
PARTENAIRES	FDC38, FDC73, FDC74, PNV, PNE	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none">★ Prévisionnel : 10 000 €★ Réalisé : 2013 : 2 500 € ; 2014 : 1 225 €	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none">★ Poursuivre le suivi sanitaire (autopsies d'oiseaux trouvés morts, examens des tractus digestifs des oiseaux prélevés à la chasse et analyses de fientes fraîches récoltées sur les sites d'études) sur les deux domaines skiables des Sept Laux et des Ménuires (secteurs skiés et non skiés)★ Créer un réseau sentinelle sur d'autres secteurs prioritaires pour la conservation à long terme du tétras-lyre (Taillefer, Beaufortain...)★ Organiser une intervention auprès des professionnels concernés.	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p><u>Alpes du Nord</u> En 2013, la collecte et l'analyse de crottes (n=40) et de tractus digestifs (n=8) ont permis de poursuivre le suivi sanitaire des galliformes. L'importance dans les secteurs skiés des parasites utilisés comme bioindicateurs du stress de dérangement (capillaria, nématode, ...) confirme les résultats des années précédentes.</p> <p>En 2014, le suivi sanitaire s'est surtout orienté sur la collecte et l'analyse de crottes sur les sites déjà suivis les années précédentes. Cette collecte a bénéficié de la collaboration active du PN Vanoise, du SD 74 et des Fédérations de Chasseurs. L'étude montre une forte prévalence de Capillaria dans les 2 secteurs skiés des Belleville (73) et des 7 Laux (38). Un fait remarquable de 2014 est la forte prévalence des coccidies sur plusieurs sites, à mettre en relation avec le printemps précoce doux et humide.</p> <p><u>Alpes du Sud</u> Dans les Alpes du Sud, l'analyse (s'appuyant notamment sur des crottes récoltées par le PNM) montre une quasi absence de parasites sur les sites étudiés, ce qui confirme la difficulté de trouver une méthode de suivi sanitaire efficace dans cette région.</p>	



POURSUITE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none">★ Poursuivre le suivi sanitaire (autopsies d'oiseaux trouvés morts, examens des tractus digestifs des oiseaux prélevés à la chasse et analyses de fientes fraîches récoltées sur les sites d'études).★ Créer un réseau sentinelle sur d'autres secteurs prioritaires pour la conservation à long terme du tétras-lyre (Taillefer, Beaufortain...).★ Organiser une intervention auprès des professionnels concernés.
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none">★ Sans objet
PRODUITS 2014 en lien avec le plan	<ul style="list-style-type: none">★ E. BELLEAU, 2014, Compte-rendu des analyses sanitaires dans le cadre de l'action A 13



ACTION N°14	AMELIORER LES TECHNIQUES DE CONSERVATION RESTAURATION ET QUIETUDE DES HABITATS DE REPRODUCTION	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Elaborer et expérimenter des outils de gestion et/ou de restauration des habitats de reproduction. 	
PILOTE	FRCRA - SUACI - FDC 05	
PARTENAIRES	ADEM ASTERS, FAI, FDC26, FDC38, FDC73, FDC74, OGM, ONCFS, PNE, PNRB, PNRC, PNRV, PNV, Réserves naturelles nationales, SEA73, SEA74.	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 10 000€ ★ Réalisé : 2013 : 10 610 € ; 2014 : 12 044 € ★ Financements extérieurs : 2013: 73% (Région Rhône-Alpes, DREAL) ; 2014 : 15 % (Région RA, crédits Natura 2000) 	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Définir un protocole standardisé d'évaluation. ★ Elaborer un formulaire standard de description des travaux. ★ Promouvoir ces dispositifs et évaluer les actions expérimentales. ★ Encourager l'expérimentation de pratiques innovantes. 	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>Alpes du Nord</p> <p>En 2012, une première fiche de description des travaux a été réalisée dans le cadre du programme Agrifaune (A8). Cette fiche doit être validée ou modifiée si elle ne correspond pas entièrement au protocole d'évaluation des mesures de gestion qui sera défini en 2013.</p> <p>En 2013, une étude sur la réponse de la végétation aux actions de débroussaillage des habitats de reproduction du tétras-lyre a été menée sur 11 sites pilotes. Un groupe de travail a également défini un cadre pour évaluer l'efficacité des travaux de restauration et des pratiques pastorales mis en oeuvre. La fiche descriptive des travaux et la base de données correspondantes ont été finalisées. Une sensibilisation de l'Assemblée des Pays de Tarentaise a été menée pour envisager une expérience de débroussaillage des recrues forestières par exploitation.</p> <p>En 2014, une démarche intégrant la thématique bois énergie (74) en parallèle d'actions de valorisation des déchets verts par l'association ALVEOLE, en lien avec le PSADER du Faucigny a été engagée.</p> <p>Dans le cadre d'un partenariat avec EDF sur le site de Come Madame (La Ferrière d'Allevard, 38), un travail approfondi de diagnostic écologique et pastoral a été mené ainsi que des travaux de restauration. Certaines brebis ont été équipées de collier GPS afin de connaître leurs déplacements en particulier dans la zone restaurée.</p> <p>Alpes du Sud</p> <p>Une zone de quiétude en forêt domaniale des Sources du Var a été accordée par l'ONF au PNM.</p> <p>Des clairières (7) ont été créées sur le site de Saint Michel de Chaillol et d'autres mesures de gestion ont été maintenues. Des opérations de débroussaillage sont suivies sur la commune de St Didier en Dévoluy.</p>	



POURSUITE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none">★ Promouvoir les dispositifs et évaluer les actions expérimentales.★ Encourager l'expérimentation de pratiques innovantes.
INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none">★ Il est proposé un suivi des modalités de gestion (préconisées/mises en places/efficaces)
PRODUITS 2014 en lien avec le plan	<ul style="list-style-type: none">★ sans objet



ACTION N°15	AMELIORER LES TECHNIQUES DE CONSERVATION RESTAURATION ET QUIETUDE DES HABITATS D'HIVERNAGE	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	★ Elaborer et expérimenter des outils de gestion et/ou de restauration et/ou de maintien de la quiétude des habitats d'hivernage.	
PILOTE	FRCRA - DSF - FDC 05 - réseau N2000 04/05	
PARTENAIRES	Domaines skiabiles, FDC26, FDC38, FDC73, FDC74, OGM, ONCFS, PNE, PNRB, PNRC, PNRV	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 20 000 € ★ Réalisé : 2013: 13 956 € ; 2014 : 38 588 € ★ Financements extérieurs: 2013: 69 % (Région Rhône-Alpes) ; 2014 : 53 % (Région RA, crédits Natura 2000) 	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Elaborer un formulaire standardisé de description et d'évaluation des mesures de gestion et/ou de protection des zones d'hivernage. ★ Promouvoir l'application de ces dispositifs et évaluer les actions expérimentales. ★ Encourager l'expérimentation de pratiques innovantes. 	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p style="text-align: center;">Alpes du Nord et du Sud</p> <p>Les initiatives de mise en place de zones visant à assurer la quiétude des tétras-lyres en hiver se sont multipliées sur l'ensemble des Alpes. En 2014, suite à des tests menés par les différents partenaires sur le terrain, 2 réunions ont été organisées pour réfléchir à l'élaboration d'un protocole standardisé d'évaluation de tels dispositifs de refuges hivernaux. La démarche a abouti à la définition de deux protocoles visant à 1/ quantifier les intrusions dans les refuges et 2/ évaluer les réponses du tétras en termes d'occupation et sélection préférentielle des refuges. Une base de données et un formulaire de saisie des informations relatives aux dispositifs de zones refuges, avec notice pour l'envoi des données spatialisées ont été produits par l'OGM.</p> <p>Un inventaire et visite des sites "protégés" en Savoie (val Cenis, La Norma, Les Karellis) ont été menés.</p>	
POURSUITE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> ★ Promouvoir l'application de ces dispositifs et évaluer les actions expérimentales. ★ Après tests sur le terrain, finaliser le protocole d'évaluation de l'efficacité des zones refuge. ★ Encourager l'expérimentation de pratiques innovantes. 	
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	★ Sans objet	
PRODUITS 2014 en lien avec le plan	<ul style="list-style-type: none"> ★ OGM, 2014, Notice explicative pour la transmission des informations relatives aux dispositifs de protection hivernale Tétrasyre. ★ PNM, Juin 2014, rapport "Evaluation du dispositif de protection hivernale du Tétrasyre Sanguinières-Entraunes (06) Hiver 2013-2014" ★ ONCFS - SD74, Bilan de l'efficacité de la mise en place de protection de l'habitat d'hivernage du tétras-lyre sur Very Basse Combe (Praz sur Arly 74) ; Hiver 2013-2014" 	

ACTION N° 16

AMELIORER LES DISPOSITIFS DE VISUALISATION DES CABLES MEURTRIERS ET REDUIRE LA MORTALITE DUE AUX PERCUSSIONS

PRIORITÉ

1 2 3



OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Réduire la mortalité par percussion dans les câbles aériens des domaines skiables
PILOTE	OGM - PNV
PARTENAIRES	CRRA, DDT26, DDT38, DDT73, DDT74, DREAL, DSF, Domaines skiables (correspondants locaux), Fabricants (Pomagalsky, Montaz...), FDC74, lycée Arbez-Carme, Partenaires OGM,
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 150 000 € ★ Réalisé : 2010 , non fourni ; 2011 : 32 000 € ; 2012 : 20 884€ ; 2013 : 21 865€ ; 2014 : 7 994 € ★ Financement extérieur : 2012 : 31 % (CR RA) ; 2013 : 34 % (Région Rhône-Alpes) ; 2014 : 34 % (Région RA, crédits Natura 2000, Europe)
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Assurer la mise à jour annuelle ou bi-annuelle de l'enquête sur les câbles dangereux et l'état d'avancement de la visualisation. ★ Améliorer les dispositifs de visualisation. ★ Promouvoir la visualisation et apporter un appui technique aux exploitants des domaines skiables. ★ Mettre en œuvre la visualisation. ★ Assurer l'information du public.
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>Alpes du Nord et du Sud</p> <p>Depuis l'inventaire des câbles aériens dangereux pour les oiseaux sur les domaines skiables (2000-2004), l'OGM a réalisé annuellement, jusqu'en 2011, une enquête auprès de son réseau de correspondants locaux afin de suivre l'évolution du parc de remontées mécaniques, de recenser les nouveaux cas de mortalité, et d'évaluer l'efficacité des systèmes de visualisation. Cette enquête est devenue bi-annuelle à partir de 2011.</p> <p>Le dispositif de visualisation des téléskis est disponible auprès du lycée d'Oyonnax. Pour 2011, 9870 flotteurs ont été commandés (soit plus de 19000 flotteurs depuis le début de la production en mai 2010). L'OGM, en partenariat avec le PN Vanoise, a poursuivi la recherche de dispositifs de visualisation pour les autres types de câbles dangereux (télésièges, câbles de transport d'explosifs, ...). Une réunion a été organisée, par le PN Vanoise, au siège de Domaines Skiables de France à Montmélian le 06 octobre 2011 avec l'ensemble des constructeurs de remontées mécaniques et Hammarprodukter (fournisseur de système de visualisation suédois : la Firefly).</p> <p>Le plan «type» de visualisation a été finalisé. Ce plan est un outil pour planifier, avec les exploitants des domaines skiables, la mise en œuvre de la visualisation des tronçons identifiés comme dangereux lors des différentes enquêtes, ainsi que la visualisation des infrastructures en projet situées sur des zones «sensibles». En 2011, ce plan «type» de visualisation a été testé sur 4 stations du PN Vanoise (au total depuis 2010, on compte donc 10 plans de visualisation réalisés en Vanoise).</p>



ETAT
D'AVANCEMENT
/ PRINCIPAUX
RESULTATS

SUITE

Neuf infrastructures dangereuses ont été visualisées sur les stations Rhône-Alpines en 2011 (8 téléskis, 1 télésiège). 2 téléskis, 8 télésièges et 2 télécabines ont été visualisés à titre préventif. En accord avec les constructeurs de remontées mécaniques, 6 télésièges ont été équipés de Firefly en Vanoise et 1 en Haute-Savoie pour tester l'efficacité de la pince.

En 2012, la phase de promotion de la visualisation a été lancée à l'échelle des Alpes lors de 3 réunions interdépartementales (départements concernés : 74, 73, 38, 26, 06, 05, 04) qui ont permis de définir un maître d'oeuvre par station. Le cahier technique de promotion de la visualisation (guide) a été produit et diffusé aux maîtres d'oeuvre. Les fiches «matériel de visualisation» ont été diffusées à l'ensemble des exploitants des domaines skiables des Alpes françaises.

L'amélioration des dispositifs de visualisation s'est poursuivie en collaboration avec IDM et DSF. En Juillet 2012, une réunion s'est tenue avec MONTAZ SA pour trouver une nouvelle solution pour la visualisation des CATEX. Un câble avec un toron rouge a été proposé et est testé sur un CATEX en construction à Val d'Isère.

La pince firefly a été testée sur 5 domaines skiables en Vanoise, 7 télésièges ont été équipés avec ces pinces.

En Vanoise, 11 dossiers d'appareils en construction ont été suivis dans 8 domaines skiables, 4 infrastructures ont été équipées à titre préventif et 5 infrastructures ont été visualisées dans la cadre de la mise en oeuvre des plans de visualisation (3 dangereux et 2 à titre préventif.)

Un article scientifique «Bird Collisions with Overhead Ski-Cables : A Reducible Source of Mortality» a été publié dans E Books.

En 2013, la mise à jour de l'enquête sur les domaines skiables a été réalisée. Effectuée tous les 2 ans, elle permet, grâce à un réseau de correspondants locaux, de suivre l'évolution du parc de remontées mécaniques, de recenser les nouveaux cas de mortalité et d'évaluer l'efficacité des systèmes de visualisation. Depuis l'enquête de 2011, 23 nouveaux cas de mortalité ont été recensés dont 17 tétras-lyres.

La mise en oeuvre des plans de visualisation en lien avec les stations s'est poursuivie. Depuis 2011, 4 téléskis et 3 télésièges dangereux ont été visualisés au moins partiellement. 17 infrastructures ont été équipées de dispositifs de visualisation à titre préventif.

Le PN Vanoise, la FDC 74 et l'OGM ont travaillé en collaboration avec DSF (amélioration des systèmes et promotion de la visualisation) et IDM (commercialisation des pièces) à l'amélioration des dispositifs de visualisation. Des réunions ont eu lieu avec le lycée d'Oyonnax, DSF et IDM pour mettre au point les modalités de fabrication et de commercialisation des différents dispositifs. Une convention entre IDM/Lycée d'Oyonnax/OGM a été établie pour la production et la commercialisation des dispositifs de visualisation des câbles de téléskis.

L'ASTERS, le PN Vanoise, la FDC 74 et l'OGM ont contribué au montage d'un programme Life Gypaète traitant de la thématique câbles aériens/galliformes.

En 2014, le système de pince "Birdmark rouge" a reçu l'aval du STRMTG et elle est commercialisée par la société IDM.

Le programme Life Gyp'Help a été accepté et a démarré le 1er juin 2014. Plusieurs réunions partenariales ont eu lieu. Une convention est en cours de signature entre ATM (professionnel)/Lycée/OGM pour la production de nouveaux flotteurs OGM.

La mise en oeuvre de plans de visualisation de câbles meurtriers s'est poursuivie (Villard de Lans).



<p>ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS</p> <p>SUITE</p>	<p>De nouveaux télésièges ont été équipés de dispositifs (cas de la station du Dévoluy). Dans le cadre de l'observatoire environnemental de Serre Chevalier, des réflecteurs ont été disposés sur chaque appareil (chaque nouvel appareil étant équipé automatiquement). 10 remontées ont été équipées en Vanoise. La mise à jour de l'enquête câbles en 2015 permettra de dresser un bilan exhaustif sur l'ensemble des domaines skiables.</p> <p>La boîte à outils communication élaborée et mise à disposition de tous les partenaires, permet d'assurer l'information du public.</p>																				
<p>POURSUITE DE L'ACTION</p>	<p>★ Suivi de la mise en œuvre des plans de visualisation et appui technique auprès des exploitants.</p>																				
<p>INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION</p>	<table border="1"><thead><tr><th></th><th>2010</th><th>2011</th><th>2012</th><th>2013</th></tr></thead><tbody><tr><td>Km cumulés de câbles dangereux</td><td>268</td><td>272</td><td>276</td><td>280</td></tr><tr><td>Km cumulés de câbles dangereux visualisés</td><td>31</td><td>34</td><td>37</td><td>39</td></tr><tr><td>Km cumulés de câbles équipés à titre préventif</td><td>112</td><td>136</td><td>155</td><td>170</td></tr></tbody></table> <p>Note : Les données de 2014 seront obtenues en 2015 lors du bilan de l'enquête câbles bisannuelle</p>		2010	2011	2012	2013	Km cumulés de câbles dangereux	268	272	276	280	Km cumulés de câbles dangereux visualisés	31	34	37	39	Km cumulés de câbles équipés à titre préventif	112	136	155	170
	2010	2011	2012	2013																	
Km cumulés de câbles dangereux	268	272	276	280																	
Km cumulés de câbles dangereux visualisés	31	34	37	39																	
Km cumulés de câbles équipés à titre préventif	112	136	155	170																	
<p>PRODUITS 2014 en lien avec le plan</p>	<p>★ Sans objet</p>																				



ACTION N°17	GENERALISER LE PLAN DE CHASSE ET HARMONISER SES MODALITÉS D'APPLICATION	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	★ Adapter les prélèvements cynégétiques annuels à la démographie de l'espèce	
PILOTE	DREAL RA - DREAL PACA	
PARTENAIRES	ANCM, APN, DDT26, DDT38, DDT73, DDT74, FDC26, FDC38, FDC73, FDC74, FNC, FRCRA, OGM, ONCFS, ONEMA, ONF, PNE, PNV, Réserves naturelles nationales	
BUDGET	★ Prévisionnel : 150 000 € ★ Réalisé : 2010 : 43 700 € ; 2011 : 52 900 € ; 2012 : 12526 € , 2013: 164 680 € ; 2014 : 103 260 €	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Définir les unités naturelles sur lesquelles la chasse peut être autorisée. ★ Harmoniser les modalités de calcul du plan de chasse basées sur l'indice de reproduction et la tendance d'évolution de l'effectif reproducteur. ★ Instaurer le plan de chasse dans la Drôme. ★ Définir les modalités spécifiques de chasse dans les RNN après avis du comité consultatif de chaque réserve ★ Modifier les arrêtés ministériels relatifs au carnet de prélèvement pour mettre en adéquation les pratiques et la réglementation. ★ Adapter le cas échéant l'arrêté ministériel relatif au carnet de prélèvement pour permettre son adéquation avec le carnet de prélèvement universel. ★ Renforcer le contrôle de la pratique de la chasse via les plans départementaux de police de l'environnement. ★ Assurer le suivi des prélèvements par unité naturelle. <p>Opérations annexes</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Harmoniser les arrêtés préfectoraux interdisant les lâchers de galliformes à des fins cynégétiques à certaines altitudes et/ou sur certains cantons 	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p style="text-align: center;">Alpes du Nord et du Sud</p> <p>En 2011, les propositions de la DREAL (unités naturelles où la chasse pourrait être autorisée, périodes de chasse, modalités de calcul des quotas de prélèvements par unité naturelle en fonction de paramètres démographiques), ont été soumises pour avis aux Préfets des quatre départements concernés fin 2010. Fin 2011, les Préfets départementaux ont fait remonter leurs remarques.</p> <p>Le plan de chasse a été instauré dans la Drôme à l'ouverture de la chasse en septembre 2011.</p> <p>Des modalités particulières de chasse du tétras-lyre et de suivi des habitats ont été mises en place sur la Réserve Naturelle Nationale des Hauts Plateaux du Vercors, suite à la signature d'une convention de partenariat entre les Fédérations Départementales des Chasseurs de la Drôme et de l'Isère et le Parc Naturel Régional du Vercors, gestionnaire de la Réserve.</p> <p>Des réflexions sont en cours en ce qui concerne une adaptation du carnet de prélèvement petit gibier de montagne pour permettre son adéquation avec le carnet de prélèvement universel proposé par la Fédération Nationale des Chasseurs.</p>	



ETAT
D'AVANCEMENT
/ PRINCIPAUX
RESULTATS
(SUITE)

En 2013 comme en 2012, la réglementation, les attributions et les prélèvements par unité naturelle ont été centralisés.

Les DDT ont élaboré les arrêtés de plans de chasse et pour certains départements les arrêtés compléments d'ouverture. Elles ont organisées les CDCFS (préparation, réunions et compte-rendus). Elles ont, avec la DREAL, répondu aux recours et/ou pré-contentieux. Elles ont assuré la gestion administrative des non-retours des carnets PGM (circulaires, procédures et AP sanction).

Les FDC ont fait des propositions d'attributions plan de chasse, participé à la préparation des CDCFS avec les DDT, suivi les réalisations, saisi les données issues des carnets de prélèvements, envoyé les données aux DDT et à l'OGM pour centralisation, accompagné les DDT, notamment la synthèse des remarques du public et les réponses techniques à apporter. Pour l'Isère, sur la Réserve Naturelle Nationale des Hauts Plateaux du Vercors, la FDC 38 a suivi les modalités de chasse spécifiques, et mis en oeuvre les actions de la convention FDC26-FDc38 et PNR Vercors.

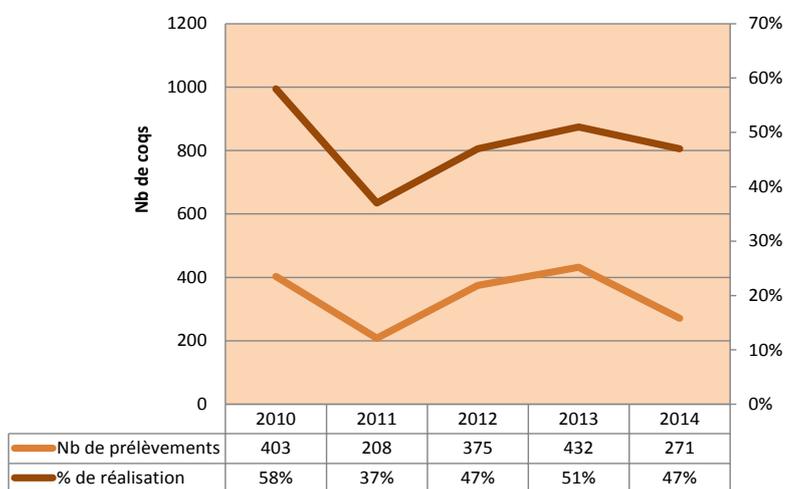
En 2014, plusieurs réunions entre partenaires ont eu lieu. Du temps a été investi dans la gestion de contentieux/tribunal. Les FDC ont géré les carnets de prélèvement et les modalités de chasse en lien avec l'harmonisation régionale des modalités de chasse. Pour la DDT de la Drôme : CDCFS et notifications des plans de chasse individuels. Pour la DDT Isère : préparation, réunion et compte-rendu de la CDCFS, gestion des arrêtés plan de chasse, gestion des non retours de carnets PGM.

Des journées de surveillance de l'activité chasse ont eu lieu (cas notamment de l'ARPB Manigod).

POURSUITE DE
L'ACTION

★ sans objet

INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION



Note : Toutes les données de prélèvements de 2014 ne sont pas encore parvenues. Les chiffres sont donc sous-estimés à ce jour



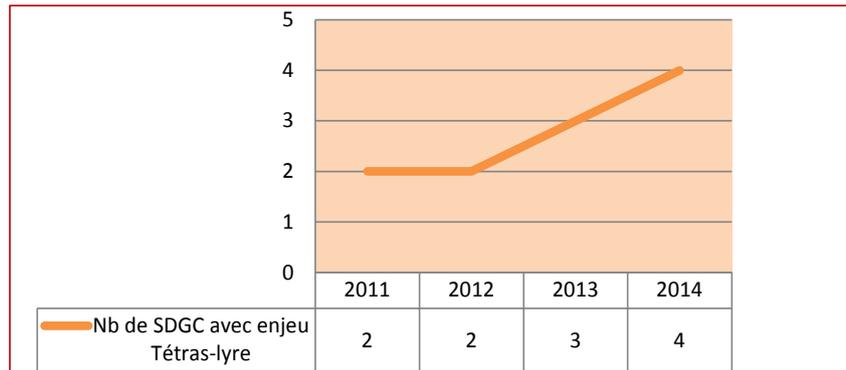
ACTION N°18	LIMITER L'ACCES AUX DECHETS POUR LES PREDATEURS GENERALISTES SUR LES DOMAINES SKIABLES	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	★ Eviter de favoriser les prédateurs généralistes pour limiter l'impact de la prédation sur le tétras-lyre.	
PILOTE	Mountain riders	
PARTENAIRES	CR RA, DREAL, DS, DSF, partenaires OGM	
BUDGET	★ Prévisionnel : non défini ★ Réalisé : aucune estimation disponible	
OPERATIONS PREVUES	★ Recenser les actions entreprises concernant la gestion des déchets (domaines skiabiles, refuges...) ★ Valoriser et promouvoir les bonnes pratiques. ★ Intégrer des critères pertinents pour le tétras-lyre dans le volet déchets des démarches écoresponsables en cours (écolabel, charte de développement durable, ...).	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>En 2011, l'enquête réalisée auprès des domaines skiabiles comporte un volet relatif à la collecte des déchets. Vingt domaines skiabiles ont répondu mais l'enquête nécessiterait d'être étendue aux syndicats intercommunaux et aux communautés de communes.</p> <p>L'association Mountain Riders organise régulièrement des journées de ramassage des déchets en collaboration avec certains domaines skiabiles qui peuvent prétendre au label de l'association pour le volet déchets (Eco guide des stations de montagne).</p> <p>En 2012 et 2013, faute de financement, aucune action supplémentaire n'a été engagée. Sur la station de Serre Chevalier (bénéficiant d'un dispositif d'observatoire environnemental), des poubelles fermées sont disposées sur le domaine skiable et des containers en bas de station.</p> <p>En 2014, il n'y a pas eu d'avancée notable sur cette action.</p>	
RESTE A REALISER	★ Etendre l'enquête aux syndicats intercommunaux et aux communautés de communes. ★ Valoriser et promouvoir les bonnes pratiques. ★ Intégrer des critères pertinents pour le tétras-lyre dans le volet déchets des démarches écoresponsables en cours (écolabel, charte de développement durable, ...)	
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	Parmi les indicateurs proposés, figuraient le nombre de DS avec mesures pour limiter l'accès aux déchets pour les prédateurs, le nombre de fiches de bonnes pratiques réalisées sur ce thème, et le nombre de DS labellisés "flocons verts".	
PRODUITS 2014 en lien avec le plan	★ sans objet	

ACTION N°19	EVITER DE FAVORISER LE SANGLIER EN ALTITUDE	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	★ Limiter l'impact de la prédation du sanglier sur les nids et les poussins	
PILOTE	DREAL RA- DREAL PACA	
PARTENAIRES	DDT26, DDT38, DDT73, DDT74, FDC26, FDC38, FDC73, FDC74	
BUDGET	★ Prévisionnel : 40 000 € ★ Réalisé : 2011 : 18 000 € (dont 6000 € de bénévolat) ; 2012 : 4 764 € ; 2013 : 8 651 € ; 2014 : 9 597 €	
OPERATIONS PREVUES	★ Intégrer les dispositions relatives à la conservation du tétras-lyre dans le plan national de maîtrise des populations de sanglier. ★ Intégrer les dispositions relatives à la conservation du tétras-lyre dans les schémas départementaux de gestion cynégétique.	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p><u>Alpes du Nord</u> En 2011, de nombreuses réunions de concertation afin de gérer le sanglier et de limiter son impact sur le tétras lyre ont eu lieu à l'initiative des Fédérations départementales des chasseurs.</p> <p>En 2012, l'enjeu Tétrasyre par rapport au sanglier a été intégré dans les SDGC de l'Isère (9 Mai 2012) et de la Savoie (26 Juillet 2012). L'agraining du sanglier est interdit au dessus de 1300 m.</p> <p>En 2013, les enjeux Tétrasyre ont été intégrés dans le SDGC de la Haute Savoie (juin 2013).</p> <p>Pour le département de la Drôme, le nouveau SDCG a été publié en Juillet 2014. L'enjeu Tétrasyre par rapport au sanglier n'y est pas spécifiquement évoqué compte-tenu du fait que les secteurs de présence du Tétrasyre ne sont pas, ou peu concernés par cette problématique actuellement. Si la situation évolue, il pourra être envisagé de l'intégrer dans le prochain SDCG. Par ailleurs, le PGCAS prévoit la mise en place d'objectifs chasse visant à contrôler les populations de sangliers sur le département et plus spécifiquement massif par massif.</p> <p><u>Alpes du Sud</u> Des mentions spécifiques d'interdiction d'agraining dans les zones de nichée et d'élevage de Tétrasyres sont portées dans le SDGC des Alpes-maritimes. Dans les Hautes-Alpes, le SDGC stipule une interdiction d'agraining et nourrissage des sangliers dans les secteurs montagnards.</p>	
POURSUITE DE L'ACTION	★ Intégration de l'enjeu Tétrasyre par rapport au sanglier dans les SDGC des départements restant.	





INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION



PRODUITS 2014 en
lien avec le plan

- ★ Schéma Départemental de Gestion Cynégétique de la Drôme, 2014
- ★ Schéma Départemental de Gestion Cynégétique des Alpes de Haute Provence, 2014

ACTION N°20

DEVELOPPER UNE POLITIQUE
DE COMMUNICATION EN
FONCTION DES PUBLICS CIBLES ET
SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

PRIORITÉ

1 2 3



OBJECTIFS

- ★ Sensibiliser à la conservation du tétras-lyre dans la presse écrite (y compris généraliste).
- ★ Sensibiliser à la conservation du tétras-lyre au travers des médias audiovisuels, de support web.
- ★ Sensibiliser à la conservation du tétras-lyre lors de manifestations locales.
- ★ Sensibiliser à la conservation du tétras-lyre via une démarche événementielle.
- ★ Sensibiliser à la conservation du tétras-lyre via des projets de communication autres (non spécifiques au plan d'actions).

PILOTE

OGM

PARTENAIRES

LPO RA, LPO 26, 38,73,74, FRC RA, FRAPNA, FDC 26, 38,73,74, PNV, PNE, PNR B, PNR C, PNR V, Mountain Riders, URCPIE, Mountain Wilderness, DSF, CAF, Syndicat des guides, CGM 26, 38, 73, 74, Syndicat national des accompagnateurs en moyenne montagne, Convention Alpine, Commissariat de Massif, DREAL, CR RA, Asters, CIPRA

BUDGET

- ★ Prévisionnel : 100 000 €
- ★ Réalisé : 2010 : 8 500 €, 2011 : 5 000 €, 2012 : 8 067€ ; 2013 : 19 155€ ; 2014 : 26 287 €
- ★ Financements extérieurs : 2010 : 53 % DREAL ; 2012 : nc ; 2013 : 71 % (Région Rhône-Alpes, DREAL, crédits Natura 2000, Fondation Nature et découvertes, Fondation Terre humain) ; 2014 : 54 % (DREAL, Région RA, Natura 2000, Agrifaune)

OPERATIONS
PREVUES

- ★ Standardiser et mettre à disposition des supports de communication (exposition, plaquette, diaporama, site Internet).
- ★ Développer les produits de communication pour la presse spécialisée (revues de chasse...), généraliste et locale, pour les médias audiovisuels et le Web.
- ★ Participer aux manifestations locales.
- ★ Intégrer des communications ciblées vers des publics jeunes dans les sites Web spécialisés.

ETAT
D'AVANCEMENT
/ PRINCIPAUX
RESULTATS

Alpes du Nord

En 2009, un film a été réalisé par N. Liard pour Seasons. Il présente les travaux de l'OGM et fait référence au plan d'actions.

En 2010, un document synthétique «Agir pour le tétras-lyre - l'essentiel du plan d'action 2010-2014» a été produit.

En 2011, le document «Plan régional d'actions en faveur du tétras-lyre 2010-2014 Rhône-Alpes» a été réalisé. Il est plus complet que «L'essentiel du Plan» et développe la stratégie opérationnelle et la gouvernance proposées pour les 5 ans du Plan.



ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS

En 2012, la campagne de sensibilisation «Respecter, c'est protéger» a été adaptée par le PNR des Bauges. La LPO RA a lancé un projet de création de site internet à destination des pratiquants de la montagne professionnels ou amateurs. L'articulation des deux sites internet doit être étudiée, ils ont été présentés lors du groupe tourisme en décembre 2012.

La sensibilisation du public s'est poursuivie :

- Maraudage à Flaine
- Moutain Wilderness a publié un article expliquant la démarche «Respecter, c'est protéger» sur son site web.

En 2013, les pratiquants de la montagne en hiver ont été sensibilisés à la problématique du dérangement du tétras-lyre. Fruit d'un travail concerté avec les pratiquants (SNGM, CAF, CDRP, FMME, camptocamp, skitour), la LPO a créé des pages internet qui leur sont dédiées incluant le lancement d'une cartographie des zones sensibles hivernales sur 4 sites pilotes rhônalpins (LPO RA). Ces pages seront mises en ligne sur le site de la DREAL RA. D'autres actions ont été menées sur ce volet : animations ENS (LPO RA), distribution de flyers, interventions dans les Clubs Alpains Français (LPO RA), conception de panneaux sur le dérangement (FDC 38). Le PNR Massif des Bauges a poursuivi l'animation du volet "Respecter, c'est protéger".

La sensibilisation du grand public s'est poursuivie : automnales du Faucigny, animation "sur les traces du Tétrasyre", ...

En 2014, un dépliant zones hivernages a été conçu (PSADER74) ainsi qu'une page internet (FDC).

La campagne "Respecter c'est protéger" s'est poursuivie dans le PNR des Bauges, impliquant de nombreuses actions de sensibilisation, la création de cartes à enjeux Tétrasyre. Le relai de ces cartes via le site web Skitour se poursuit, et recueille des avis positifs des pratiquants. Un projet de cartographie dynamique est en cours. Il permettra de faciliter la mise à jour, le partage et le transfert des données auprès des pratiquants. Le comité de pilotage faisant l'état d'avancement de ces différentes opérations s'est tenu le 12/12/2014.

Un projet de pages internet (LPO) à destination des pratiquants de la montagne a vu le jour. Co-construites avec ces derniers, elles incluent un volet lié à biologie de l'espèce et un code de bonne conduite et un volet cartographie des zones sensibles hivernales. Ce projet a impliqué de nombreuses réunions locales (LPO, CAF, SNGM, AMM, FFME, ONF, FDC), notamment pour la définition à dire d'experts des zones sensibles Tétrasyre sur certains sites pilotes, et la validation du contenu des pages (en ligne depuis le site de la DREAL). Une présentation de cet outil est faite dans la revue des guides.

Des actions de sensibilisation (LPO) se sont poursuivies, tenue de stands, conférences lors de l'évènement « Poudre et peaux » organisé par les CAF de la Drôme et auprès du CAF de Chambéry. Une intervention sur le dérangement hivernal a été réalisée dans le cadre du Ruche festival à Chambéry (PNRB).

Un article traitant des problématiques du hors-piste, avec notamment ses conséquences sur le Tétrasyre, est paru dans un numéro de Terra Modana (Haute Maurienne Savoie). Un article de presse présente le programme Agrifaune et les enjeux tétras-lyre sur l'alpage d'Aulps Coutis.



<p>ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS</p>	<p><u>Alpes du Nord et du Sud</u></p> <p>En 2014, un groupe de travail multi-partenarial, avec l'appui d'un infographiste, a travaillé à l'élaboration d'une boîte à outils "communication", intégrant des panneaux de communication, des fanions, plaquettes, sets de table etc. Elle est mise à disposition par l'OGM à l'ensemble des partenaires. Certains d'entre eux l'ont déjà diffusée (cas sites Natura 2000 dans les Hautes-Alpes).</p> <p>L'OGM a créé son nouveau site web, permettant le relai de nombreuses informations relatives aux programmes tétras-lyre, et notamment le plan d'action.</p> <p>Dans le cadre de l'Observatoire environnemental sur la station de Serre Chevalier, des articles sont produits dans les journaux municipaux.</p>
<p>POURSUITE DE L'ACTION</p>	<p>Poursuivre les opérations lancées :</p> <ul style="list-style-type: none">★ Standardiser et mettre à disposition des supports de communication (exposition, plaquette, diaporama, site Internet).★ Développer les produits de communication pour la presse spécialisée (revues de chasse...), généraliste et locale, pour les médias audiovisuels et le Web.★ Participer aux manifestations locales.★ Intégrer des communications ciblées vers des publics jeunes dans les sites Web spécialisés.
<p>INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION</p>	<ul style="list-style-type: none">★ Sans objet
<p>PRODUITS 2014 en lien avec le plan</p>	<ul style="list-style-type: none">★ PNR Massif des Bauges, 2014, Site internet http://www.respecter-cest-protger.fr/★ Page internet LPO RA, 2015, «Partageons la poudreuse avec le Tétrás-lyre», http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/partageons-la-poudreuse-avec-le-tetras-lyre-a3841.html★ Terra Modana Haute Maurienne-Savoie, Dossier "Nature : L'impact du Hors-piste", Janvier 2014, n° 139, p6-7★ LPO Savoie, 2014, article "La Montagne durable : Gare au tétras" Revue des guides n°83, p64-67★ article de presse "Les acteurs du plan pastoral en visite à l'Aulps Coutis"★ article de presse : "Les tétras-lyres ont besoin de calme" (Dauphiné Libéré, 9 décembre 2014)★ FDC des Hautes-Alpes, 2013, article "L'A.C.C.A. d'ARVIEUX a «brillé» au concours des Honneurs de la chasse", Le Chasseur Haut-Alpin 2013, page 2★ FDC des Hautes-Alpes, 2013, article "Agrifaune : Gestion du pastoralisme d'altitude et conservation des galliformes de montagne", Le Chasseur Haut-Alpin 2013, page 21★ FDC des Hautes-Alpes, 2014, "Protégeons les zones d'hivernage du Tétrás-lyre et de la faune sauvage", plaquette de communication



ACTION N° 21	SENSIBILISER LES SCOLAIRES, LES ETUDIANTS DES FORMATIONS SUPERIEURES ET PROFESSIONNELLES CONCERNEES AU TRAVERS DE LEURS PROGRAMMES PEDAGOGIQUES	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">★ Sensibiliser les scolaires à la prise en compte de la biodiversité, en particulier du tétras-lyre.★ Sensibiliser les « futurs cadres » de l'aménagement et du développement territorial.	
PILOTE	LPO RA - FDC 05	
PARTENAIRES	LPO38, LPO73, FDC38, FDC73, FDC74, FDC26, PNV, PNE, PNRB, PNRV, PNRC, Réserves Naturelles Nationales, CGM (26, 38, 73, 74), FRAPNA	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none">★ Prévisionnel : 30 000 €★ Réalisé : 2012 : 2000€ ; 2013 : 8 632 € ; 2014 : 5 340 €★ Financements extérieurs : 2012 : nc ; 2013 : 1 % (Région Rhône-Alpes) ; 2014 : 13 % (Région RA, crédits Natura 2000)	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none">★ Cibler les niveaux scolaires et les formations supérieures et professionnelles concernées.★ Inscrire un volet biodiversité/tétras-lyre dans des programmes pédagogiques existants.★ Réaliser des supports pédagogiques (malette pédagogique...) adaptés aux formations concernées et les mettre à disposition auprès des animateurs locaux.★ Assurer des interventions en milieux scolaires et universitaires.	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p><u>Alpes du Nord</u></p> <p>En 2012, un cahier nature sur les galliformes alpins "Cahier nature d'approfondissement - Les coqs de montagne" a été produit dans le cadre du programme Alcotra, il a été traduit en français et est destiné aux scolaires des classes de primaire. Des interventions de sensibilisation ont été réalisées dans des écoles (74) et collèges (38).</p> <p>En 2013, de nombreuses interventions ont été effectuées auprès des scolaires et des classes découvertes montagne (74 et 38).</p> <p>En 2014, des interventions auprès d'écoles primaires (thématique faune de montagne, incluant un zoom sur le Tétrás-lyre), ainsi qu'auprès d'étudiants de l'Université Savoie et de lycéens du lycée horticole de St Ismier ont eu lieu. Des interventions (3 demi-journées) sur le dérangement hivernal ont eu lieu au collège du Châtelard.</p> <p>Un projet pédagogique "Connaître et protéger le tétras-lyre" à destination des enfants d'environ 7 à 12 ans, dans un cadre scolaire ou de loisir, a été présenté (DREAL, fondations).</p>	
POURSUITE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none">★ Inscrire un volet biodiversité/tétras-lyre dans des programmes pédagogiques existants.★ Réaliser des supports pédagogiques (malette pédagogique...) adaptés aux formations concernées et les mettre à disposition auprès des animateurs locaux.★ Continuer et pérenniser les interventions en milieux scolaires et universitaires.	

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	★ Sans objet
PRODUITS en lien avec le plan	★ Sans objet





ACTION N°22	SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS CONCERNES ET LES SERVICES INSTRUCTEURS DE L'ETAT DANS LE CADRE DES PROCEDURES D'AMENAGEMENT ET DES PRATIQUES DE LA MONTAGNE	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	★ Sensibiliser les professionnels concernés par la conservation du Tétrasyre.	
PILOTE	DREAL RA - DREAL PACA - OGM	
PARTENAIRES	DDT 38, DDT 26, DDT 73, DDT 74, ONCFS, FDC 26, 38, 73,74, LPO coordination RA, LPO 38, LPO 73, DSF, ONF, Espaces protégés, Commissariat de Massif, Comités UTN, Convention Alpine, Comité Régional de la Randonnée Pédestre, Syndicat National des Accompagnateurs en moyenne montagne, Syndicat National des guides de montagne, Syndicat National des moniteurs de ski français, Clubs Alpains Français sections départementales, SEA 73, SEA 74, FAI, SUACI	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 50 000 € ★ Réalisé : 2010 : 20 500 € ; 2011 : 7 000 € ; 2012 : 1 200 € ; 2013 : 9 290 € ; 2014 : 9 664 € ★ Financements extérieurs: 2010 : 20 % (DREAL) ; 2011 : nc ; 2012: nc; 2013 : 7% (Région RA, crédits Natura 2000) ; 2014 : 36 % (Région RA, crédits Natura 2000) 	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Organiser des journées d'information pour sensibiliser les bergers, les groupements pastoraux, les professionnels du tourisme, les exploitants des domaines skiables. ★ Sensibiliser les diverses commissions départementales et régionales concernées. ★ Organiser chaque année un séminaire pour les services instructeurs de l'état. ★ Organiser des journées destinées aux bureaux d'étude pour les informer des éléments à prendre en compte dans le cadre des études d'impact (cf. A6). ★ Porter à connaissance les actions menées dans le cadre du plan d'actions dans les journaux internes des structures concernées. ★ Réaliser différents supports de communication et intervenir dans le cadre des formations préparatoires, notamment au brevet d'accompagnateur et d'animateur, pour sensibiliser les professionnels encadrant les activités de pleine nature. 	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p><u>Alpes du Nord</u></p> <p>En 2011, le plan d'actions a été présenté lors des Assemblées générales d'Asters, de l'OGM et à la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage de l'Isère.</p> <p>En 2012, des journées thématiques sur le dérangement ont été organisées à destination des professionnels de la montagne (guides, accompagnateurs). Des Journées Unités Formations Estivales Tétrasyre ont été organisées dans le cadre des formations des accompagnateurs en moyenne montagne (organisées depuis 4 ans en septembre). Le partenariat entre le domaine skiable de Flaine et les FDC 74/ONCFS a été présenté lors des rencontres du camp de base Trans'Versant. Un montage vidéo a été réalisé pour l'occasion.</p>	



ETAT
D'AVANCEMENT
/ PRINCIPAUX
RESULTATS

En 2013, des interventions sur le tétras-lyre ont été réalisées par les FDC dans le cadre des formations des accompagnateurs en moyenne montagne. Le film "tétras-lyre et économie montagnarde", réalisé par la FDC 38, la FAI avec la collaboration de l'ONCFS, d'Espace Belledonne et du CG 38, a également été diffusé en Isère pour sensibiliser les professionnels. Différents avis réglementaires et d'études d'incidence ont pris en compte les enjeux tétras-lyre (trail de Faverges, Grande Odyssee...).

En 2014, les FDC ont réalisé une plaquette d'information sur le Vercors, ainsi qu'un diaporama pour les nouveaux arrivants dans le personnel des stations de ski (38). Des interventions ont été effectuées sur Flaine, Grands Montets, DSG (DIR AMC). Un travail en partenariat avec les organisateurs de trail (trail de Faverges et d'Albertville) et courses de ski de randonnée (TS Millet) a été réalisé sur les itinéraires et périodes pour une meilleure prise en compte du Tétrasyre dans leurs compétition. Des avis ont été émis sur l'étude d'incidence Natura 2000 pour différents trails (Faverges, Albertville, grand raid 73) et compétitions de ski alpinisme (TS Millet) ainsi qu'un avis réglementaire pour la course de chiens de traîneau La Gande Odyssee. Dans le cadre des formations dispensées par l'ANENA, la fiche action Tétrasyre (et lagopède) a été diffusée auprès d'environ 300 stagiaires des stages "Suivre une trace, "Faire sa trace" et "Nivologie progression", et auprès d'environ 80 professionnels des services de l'état (ONF, ONCFS, IRSTEA, ENS de la Drôme...).

Alpes du Sud

Dans le cadre de l'Observatoire environnementale de Serre Chavalier, une information est relayée lors des réunions de chantier avec les prestataires. Un flyer diffusé par le DS Serre Chevalier intègre une présentation du Tétrasyre.

Des flyers réalisés par la FDC05 et par l'OGM ont été envoyés aux mairies et stations de ski du département des Hautes-Alpes à l'automne 2014.

Alpes du Nord et du Sud

Un corpus juridique intitulé "Etude juridique autour d'un outil réglementaire pour la préservation des zones d'hivernage du tétras-lyre dans les Alpes françaises" a été produit suite au stage de Master 2 d'une étudiante en droit. Ce stage a été récompensé d'un «prix de la spécialité droit international et européen de l'environnement».

Domaines Skiables de France, dans son numéro de Mars 2014, présente un dossier autour des problématiques environnementales, avec un focus sur le Plan d'action Tétrasyre 2010-2014.

POURSUITE DE
L'ACTION

- ★ Inclure un module Tétrasyre dans les formations de l'ANENA
- ★ Réaliser différents supports de communication et intervenir dans le cadre des formations préparatoires, notamment au brevet d'accompagnateur et d'animateur, pour sensibiliser les professionnels encadrant les activités de pleine nature.
- ★ Inclure un volet tétras-lyre dans les modules de formation du Comité Régional de Randonnée Pédestre.

INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'EVALUATION

- ★ Sans objet

PRODUITS en lien
avec le plan

- ★ Domaines Skiables de France - La montagne en mouvement. Mars 2014. Dossier "Domaines skiables et environnement : passer de la cohabitation à la coopération." n° 35, pp12-21



ACTION N°23	SENSIBILISER LES ELUS, LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET LES PRINCIPAUX PROPRIETAIRES PRIVES	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ★ Sensibiliser les élus locaux, départementaux et régionaux à la conservation du tétras- lyre. ★ Sensibiliser les agents de la fonction publique territoriale en charge du développement territorial. ★ Sensibiliser les principaux propriétaires privés concernés. 	
PILOTE	DREAL RA - CR RA - DREAL PACA - CR PACA - OGM	
PARTENAIRES	ANMSM, ANEM, CG 26, CG 38, CG 73, CG 74, ONF, DDT 26, DDT 38, DDT 73, DDT 74, DRAAF, PNRs, CNFPT	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> ★ Prévisionnel : 50 000 € ★ Réalisé : 2010 : non évalué ; 2011 : 8 000 € ; 2012 : 3 900 € ; 2013: 4 976 € ; 2014 : 13 925 € 	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ★ Sensibiliser les élus locaux notamment par des articles dans les journaux dédiés (gazette des communes) et à l'occasion des forums des maires. ★ Intervenir dans le cadre des formations CNFPT pour sensibiliser les agents de la fonction publique territoriale. ★ Informer, voire rencontrer, les principaux propriétaires privés connus. 	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p><u>Alpes du Nord</u></p> <p>En Novembre 2012, la FAI et la FDC 38 ont publié une lettre d'information «Agrifaune Belledone» pour informer sur la journée d'échanges du 27 juin 2012 sur les travaux de réouvertures menés sur l'alpage du Pleynet depuis 10 ans. L'ONCFS a produit 2 articles (Dauphiné Libéré et Lettre Agrifaune Belledone).</p> <p>En 2013, la SEA 74 a valorisé le Plan d'Actions Tétras-lyre, le volet Agrifaune et le savoir faire des techniciens via les pages de son site internet (http://www.echoalp.com/agrifaune.html). Les techniciens de Fédérations et les ACCA ont pris contact avec les maires de certaines communes pour les sensibiliser aux enjeux tétras-lyre.</p> <p>En 2014, le film sur le tétras-lyre et le pastoralisme a été présenté lors d'une manifestation organisée par Espace Belledonne à St Martin d'Uriage. Des interventions en mairies dans le cadre d'Agrifaune (38, 73 et 74) ont été réalisées. De nouveaux élus (Arâches) ont été rencontrés pour prorogation d'une convention partenariale. Des interventions en Commissions Communautaires (Vallées de l'Arve et Giffre - 74) ont eu lieu.</p> <p>Le SD 74 a conduit des opérations de sensibilisation des communes de Megève et Praz sur Arly.</p> <p>Les actions menées en faveur de la conservation du Tétras-lyre ont été intégrées dans le cadre des Journées de sensibilisation organisées à l'attention des élus et membres des COPIL des Plans Pastoraux Territoriaux.</p> <p>La SEA 74 a relayé des fiches d'information relatives à des travaux de contrôle de la végétation et plans de pâturage (alpages du Môle, Ayse et Aulp Coutis) via le site Echoalp.</p>	



ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p><u>Alpes du Sud</u></p> <p>Dans le cadre du réseau Natura 2000, des discussions ont été menées avec les différents acteurs (éleveurs, AFP, élus) sur l'état de conservation de la population de Tétrasyre, accompagnées de préconisations sur les bonnes et mauvaises pratiques. Une communication autour de la préparation de MAEC 2015-2020 favorables au Tétrasyre a été instaurée. Une réunion de sensibilisation de la commune de St Martin d'Entraune a été conduite par l'ONF au sujet de la mise en place de dispositifs de visualisation des câbles de la station de ski du Val Pelens. L'instauration d'un Observatoire environnemental sur Serre Chevalier a permis d'ouvrir la discussion, voire de réaliser des actions communes, en partenariat avec FDC 05, ONF, chambre d'agriculture et bureau d'étude (Karum).</p> <p>Des flyers réalisés par la FDC 05 et par l'OGM ont été envoyés aux mairies du département des Hautes-Alpes à l'automne 2014.</p>
POURSUITE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none">★ Recontacter l'ANMM et l'ANMSM pour déposer d'une entrée au forum des maires★ Poursuivre les actions initiées :<ul style="list-style-type: none">- Sensibiliser les élus locaux notamment par des articles dans les journaux dédiés (gazette des communes) et à l'occasion des forums des maires.- Intervenir dans le cadre des formations CNFPT pour sensibiliser les agents de la fonction publique territoriale.- Informer, voire rencontrer, les principaux propriétaires privés connus.
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none">★ Sans objet
PRODUITS 2014 en lien avec le plan	<ul style="list-style-type: none">★ Pages internet SEA 74 : http://www.echoalp.com/accueil-fr.html



ACTION N°24	ANIMER LE PLAN D' ACTIONS	PRIORITÉ 1 2 3
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">★ Animer le partenariat établi dans le cadre du plan d'actions.★ Coordonner, promouvoir et fédérer les actions inscrites dans le plan d'actions.	
PILOTE	OGM	
PARTENAIRES	Partenaires PATLY	
BUDGET	<ul style="list-style-type: none">★ Prévisionnel : 130 000 €★ Réalisé : 2010 : 16 000 € ; 2011 : 20 500 € ; 2012 : 26 100 € ; 2013 : 41 966 € ; 2014 : 28 280 €★ Financements extérieurs : 2011 : 68 % (DREAL); 2012 : 38 % (DREAL) ; 2013: 39% (DREAL, Région Rhône-Alpes) ; 2014 : 58 % (DREAL, Région RA, Agrifaune)	
OPERATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none">★ Animer le comité de pilotage et les groupes thématiques.★ Formaliser les fiches-actions.★ Aider les porteurs de projets pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des actions.★ Centraliser les données relatives au plan d'actions.★ Etablir un bilan annuel des actions engagées et assurer sa diffusion à l'ensemble des partenaires du plan.★ Assurer la présentation du plan auprès des instances concernées (au niveau européen, national, régional, du massif, ...).	
ETAT D'AVANCEMENT / PRINCIPAUX RESULTATS	<p>Le comité de pilotage a été réuni le 01/07/2011 et a validé les fiches de 19 des 25 actions du plan.</p> <p>Les groupes thématiques pastoralisme et tourisme se sont réunis, respectivement en janvier et mai 2011. Des groupes de travail restreints (forêt, chasse, tourisme) ont été instaurés pour affiner la rédaction des dernières fiches-actions et/ou mettre en œuvre certaines opérations.</p> <p>La centralisation des données relatives à l'état d'avancement des actions a débuté.</p> <p>Le rapport d'activités 2010 relatif au plan d'actions régional a été réalisé et présenté au comité de pilotage. Sa forme a été validée et sera reprise pour les années suivantes. L'ensemble des comptes-rendus et des produits en lien avec le plan d'actions de 2010 a été mis en ligne sur le site de la DREAL, en septembre 2011. Un diaporama sur le plan d'actions, a été réalisé à la demande de la DREAL Rhône-Alpes, pour une réunion du Conseil National de Protection de la Nature et pour une réunion d'un groupe de travail de la Commission Européenne chargé de vérifier le respect des engagements de la France vis à vis du tétras-lyre dans le cadre de la convention de Berne.</p>	



ETAT
D'AVANCEMENT
/ PRINCIPAUX
RESULTATS
(SUITE)

En 2012, le Copil a été réuni au mois de juin. Les groupes tourisme et pastoralisme ont été réunis en décembre 2012. Cinq groupes de travail restreints ont été organisés avec les instances gouvernantes du plan ainsi qu'avec les pilotes des actions A10 et A12 et avec les partenaires des actions relatives aux habitats d'hivernage afin de faire un point sur l'avancement de ces actions.

Le plan d'actions a été présenté lors de la réunion du CSRPN le 27 Novembre 2012. Les cahiers des charges opérationnels et les fiches d'état d'avancement de chaque actions ont été diffusés aux pilotes afin de leur faciliter le suivi et la coordination des actions.

Le document du plan régional d'actions en faveur du TLY 2010-2014 a été finalisé.

En 2013, la centralisation des actions menées par les différents partenaires en 2012 et la rédaction du rapport d'activités 2012 ont été réalisées. Le CoPil s'est tenu le 9 avril. 4 groupes thématiques ont été organisés (forêts : 21/03/13, communication : 12/06/2013, tourisme : 28/11/2013 et pastoralisme : 16/12/2013). Le groupe de suivi avec les maîtres d'ouvrage a eu lieu le 11/10/2013. Une aide à la mise en oeuvre des actions a été apportée aux différents pilotes. Un groupe de travail restreint a été organisé avec la FRCRA le 22/03/13 afin d'assurer une meilleure coordination des actions pilotées par la FRCRA et l'OGM. L'OGM a participé aux différentes réunions organisées par les pilotes des actions. L'état d'avancement du plan a été présenté lors de son Conseil de Groupement et de son Conseil Scientifique.

En 2014, la centralisation des actions menées par les différents partenaires dans les Alpes du Nord et du Sud a été réalisée, suivie de la production du rapport d'activités. L'aide à la mise en oeuvre des actions aux différents pilotes s'est poursuivie. 5 réunions de groupes thématiques/groupes de travail ont été organisées : "évaluation mesures de gestion hivernales" (26/01/2014, Alpes du Nord), "pastoralisme/forêt" (25/02/2014, Alpes du sud), "forêt" (27/03/2014, Alpes du Nord), "validation des supports de communication" (19/05/2014, Alpes), "évaluation efficacité des zones-refuge" (03/11/2014, Alpes). Un séminaire de restitution du PRA TLY Alpes 2010-14 a été organisé (17/09/2014). L'OGM a participé aux différentes réunions organisées par les pilotes des actions. L'état d'avancement du plan a été présenté à l'AG (17 avril 2014) et au CT Alpes (02/12/2014) de l'OGM.

Des réunions de coordination entre les FDC ont eu lieu, ainsi que des échanges réguliers entre OGM et FDC.

POURSUITE DE
L'ACTION

- ★ Poursuivre l'animation du comité de pilotage et des groupes thématiques
- ★ Aider les pilotes pour les montages financiers et pour la mise en oeuvre des actions
- ★ Assurer la présentation du plan auprès des instances concernées (au niveau européen, national, régional, du massif, ...).
- ★ Réaliser un bilan quantitatif et qualitatif du PRA TLY 2010-14 en s'appuyant notamment sur une enquête sociologique.
- ★ Sur la base du bilan, élaborer le futur PRA TLY 2016-20.

INDICATEURS
DE SUIVI ET
D'EVALUATION

- ★ Sont proposés comme indicateurs le nombre de réunions des instances gouvernantes du plan, d'appui aux pilotes et/ou opérateurs, de comités de pilotages, de groupes thématiques, en précisant le nombre de participants.



PRODUITS 2014 en
lien avec le plan

- ★ OGM, 2014, Rapport d'activités
- ★ OGM, 2014, Diaporamas et comptes-rendus de l'ensemble des réunions organisées
- ★ OGM, 2014, Diaporamas et comptes-rendus du séminaire de restitution du PRA TLY 2010-14

ANNEXES :

LISTE DES PRODUCTIONS EN LIEN AVEC LE PLAN D' ACTIONS



Action	Production
A 1 : Hiérarchiser les espaces d'intervention en fonction des priorités de conservation et identifier les dispositifs financiers mobilisables	<ul style="list-style-type: none"> ★ BUFFET N., OGM, Juin 2012 : Conservation des zones de reproduction du Tétrás-lyre dans les Alpes - Localisation des unités pastorales importantes ★ CHAGNEAU G., OGM, Mars 2012 : Hiérarchisation des domaines skiables à enjeux pour la conservation du tétras-lyre en fonction des zones potentielles d'hivernage - notice explicative ★ CHAGNEAU G. et MOLINS C., OGM, Mars 2013 : Hiérarchisation des domaines skiables à enjeux pour la conservation du tétras-lyre en fonction des zones potentielles d'hivernage - notice explicative ★ BUFFET N. et MOLINS C., OGM, Mars 2014 : Hiérarchisation des forêts publiques à enjeux pour la conservation du tétras-lyre ★ BUFFET N. et MOLINS C., DAUVERNE L., CHAGNEAU G. OGM, Juin 2014 : Hiérarchisation des forêts publiques à enjeux (Alpes du sud) pour la conservation du tétras-lyre ★ DOS SANTOS V., OGM, Août 2014 : Hiérarchisation des forêts privées à enjeux pour la conservation du tétras-lyre ★ DOS SANTOS V., OGM, Août 2014 : Hiérarchisation des forêts (publiques et privées) à enjeux pour la conservation du tétras-lyre
A 3 : Mettre au point une méthode standardisée de diagnostic et d'évaluation des habitats d'hivernage	<ul style="list-style-type: none"> ★ Callenge C., Simiao T., OGM-ONCFS, 2012 : Modelisation des zones d'hivernage du tétras-lyre dans les Alpes françaises du Nord. 64 p.
A 4 : Vulgariser la méthode de diagnostic/évaluation et les expériences de gestion des habitats de reproduction	<ul style="list-style-type: none"> ★ Rapports-types Tétrás-lyre, pastoralisme et enjeux croisés ★ FDC38/OGM-ONCFS Mémento «Tétrás-lyre, diagnostic des habitats de reproduction», 2010 puis compléments 2011 et 2012 ★ Faune sauvage N°291 avril-juin 2011, spécial Agrifaune Concilier agriculture et faune sauvage ★ ONCFS, Plaquette tryptique Agrifaune «Sur mon alpage je préserve le Tétrás-lyre» ★ LAUER E. et al, FDC38-ONCFS, 2012 : Complément 2012 au mémento «Tétrás-lyre, diagnostic des habitats de reproduction» ★ Cahier technique «Entre forêts et pelouses : habitats de reproduction du tétras-lyre - Des expériences significatives », CREN, 2013



ANNEXES :

Liste des productions en lien avec le Plan d'actions

Action	Production
A 5 : Vulgariser la méthode de diagnostic/évaluation et les expériences de gestion des habitats d'hivernage.	<ul style="list-style-type: none">★ LAUER E. et al, FDC 38-ONCFS, 2012 : Diagnostic des habitats d'hivernage - Notice opérationnelle et Mémento de terrain★ LAUER E. et al, FDC 38-ONCFS, 2013 : Diagnostic des habitats d'hivernage - Notice opérationnelle mise à jour★ FOREST F. et al, FDC 38-ONCFS, 2013 : Document d'aide opérationnel - Volet Activités récréatives et touristiques★ FOREST F et al, FDC 38-ONCFS, 2013 : Document d'aide opérationnel - Volet Crottiers★ LAUER E., MAGNANI Y., MONTADERT M., 2014, Diagnostic des habitats d'hivernage - Notice opérationnelle, mise à jour Janvier 2014
A 6 : Intégrer la conservation et la qualité des habitats dans les politiques publiques	<ul style="list-style-type: none">★ LAUER E. et al; FRCRA : Annexe au cahier des charges des études d'impact
A 8 : Mettre en oeuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les unités pastorales à enjeux	<ul style="list-style-type: none">★ DAVID N., DELOMEZ L., ASTERS - CEN Haute-Savoie, 2014 - Restauration de milieux en faveur du tétras-lyre sur la réserve naturelle de Carlaveyron★ Parc National de la Vanoise, 2014, Diagnostic des habitats de reproduction du tétras-lyre Alpage de Glière★ FDC des Hautes Alpes; 2014, rapports "Diagnostic des habitats de reproduction du Tétrás-lyre et préconisations de gestion" – Sites de Châteauroux les Alpes, La Motte en Champsaur, Abriès-Valpreveyre et Val-des-Prés
A 9 : Mettre en oeuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les domaines skiables à enjeux	<ul style="list-style-type: none">★ CHAUMONTET J et al , FDC 74-FDC 38, 2013 - Synthèse de l'enquête des gestionnaires des domaines skiables des Alpes du Nord★ Guide des domaines skiables http://fcs.domaines-skiables.fr/
A 11 : Pérenniser et améliorer le suivi démographique et le suivi des habitats	<ul style="list-style-type: none">★ BUFFET N. et DUMONT-DAYOTE E., 2011 : Evolution de la répartition communale du petit gibier de montagne en France / Décennie 2000-2009. Faune sauvage (supplément) N°292 : I-XVI★ BUFFET N., OGM : Bilan démographique Alpes 2010, 2011, 2012, 2013★ MOLINS C., OGM, 2013 : Diagnostic des habitats de reproduction du Tétrás-lyre, bilan 2010-2012★ BUFFET N., OGM, 2013 : Bilan des diagnostics des habitats du Tétrás-lyre, bilan 2010-2013★ BUFFET N. & DAUVERNE L., OGM, 2013 : Suivi des travaux de restauration des habitats de reproduction du tétras-lyre, bilan 2010-2013

ANNEXES :

LISTE DES PRODUCTIONS EN LIEN AVEC LE PLAN D'ACTION



Action	Production
A 11 : Pérenniser et améliorer le suivi démographique et le suivi des habitats (suite)	<ul style="list-style-type: none"> ★ DOS SANTOS V., OGM : Diagnostic des habitats de reproduction du Tétrás-lyre, bilan 2010-2014 ★ DOS SANTOS V., OGM : Diagnostic des habitats d'hivernage du Tétrás-lyre, bilan 2010-2014 ★ DOS SANTOS V., OGM : Bilan démographique Alpes, 2014
A 13 : Evaluer l'impact du dérangement hivernal sur l'état sanitaire des oiseaux et les paramètres démographiques	<ul style="list-style-type: none"> ★ E. BELLEAU, ONCFS, 2013 : Suivi sanitaire des galliformes de montagne dans le département des Hautes-Alpes ★ E. BELLEAU, ONCFS, 2013 : Compte-rendu des analyses sanitaires dans le cadre de l'action A 13 ★ E. BELLEAU, 2014, Compte-rendu des analyses sanitaires dans le cadre de l'action A 13
A 14 : Améliorer les techniques de conservation, restauration, quiétudes des habitats de reproduction	<ul style="list-style-type: none"> ★ FRCRA, 2013, Rapport simplifié sur le résultat des actions de débroussaillage des habitats de reproduction du Tétrás-lyre sur la réponse de la végétation
A 15 : Améliorer les techniques de conservation, restauration, quiétudes des habitats d'hivernage	<ul style="list-style-type: none"> ★ OGM, 2014, Notice explicative pour la transmission des informations relatives aux dispositifs de protection hivernale Tétrás-lyre. ★ PNM, Juin 2014, rapport "Evaluation du dispositif de protection hivernale du Tétrás-lyre Sanguinières-Entraunes (06) Hiver 2013-2014" ★ ONCFS - SD74, Bilan de l'efficacité de la mise en place de protection de l'habitat d'hivernage du tétras-lyre sur Very Basse Combe (Praz sur Arly 74) ; Hiver 2013-2014"
A 16 : Améliorer les dispositifs de visualisation des câbles meurtriers et réduire la mortalité due aux percussions.	<ul style="list-style-type: none"> ★ BUFFET N., LAVIGNE T., BERTHILLOT S., OGM-PNV, 2011 : Percussion des oiseaux dans les câbles aériens des domaines skiables. Alpes du Nord - mise à jour ★ BUFFET N., BERTHILLOT S., OGM-PNV, 2011 : Plan pluriannuel de visualisation des câbles aériens dangereux pour les oiseaux en montagne ★ OGM, 2011 : fiches techniques - Système de visualisation pour les câbles de TELESKI dangereux pour les oiseaux de montagne. ★ OGM, PNV et FDC 74, 2011 : Fiches techniques des dispositifs de visualisation des câbles aériens de remontées mécaniques dangereux pour les oiseaux (programme Alcotra) ★ BUFFET N., BERTHILLOT S., OGM-PNV, 2012 : Cahier technique pour la réalisation du plan pluriannuel de visualisation des câbles aériens dangereux pour les oiseaux en montagne, par domaine skiable ★ BUFFET N. et DUMONT-DAYOT E., OGM, 2013 : Bird Collisions with Overhead Ski-Cables: A Reducible Source of Mortality, .123-136 (14), E books. ★ BUFFET N., MOLINS C., BERTHILLOT S., 2013 : Percussion des oiseaux dans les câbles aériens des domaines skiables. Alpes du Nord - Mise à jour



ANNEXES :

LISTE DES PRODUCTIONS EN LIEN AVEC LE PLAN D' ACTIONS

Action	Production
A 19 : Eviter de favoriser le sanglier en altitude	<ul style="list-style-type: none"> ★ SDGC de l'Isère , 2012 ★ SDGC de la Savoie, 2012 ★ SDGC de la Haute-Savoie, 2013 ★ SDGS de la Drôme, 2014 ★ SDGC des Alpes de Haute Provence, 2014
A 20 : Développer une politique de communication en fonction des publics cibles	<p>DREAL/CR RA, 2010, «Agir pour le tétras-lyre - l'essentiel du plan d'actions 2010-2014»</p> <p>DREAL/CR RA, 2011, «Plan régional d'actions en faveur du tétras-lyre 2010 2014 Rhône-Alpes»</p> <p>Le Dauphiné Libéré, 19 novembre 2012 : «30 hectares brûlés pour améliorer l'habitat du tétras-lyre»</p> <p>Article sur le site internet de Moutain Wilderness, 28 février 2013 : «Respecter c'est Protéger»</p> <p>Page internet LPO RA, «Outil de sensibilisation internet des pratiquants de la montagne au tétras-lyre »</p> <p>PNR Massif des Bauges : Site internet http://www.respecter-cest-protoger.fr/</p> <p>Page internet LPO RA, 2015, «Partageons la poudreuse avec le Tétrás-lyre», http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/partageons-la-poudreuse-avec-le-tetras-lyre-a3841.html</p> <p>Terra Modana Haute Maurienne-Savoie, Dossier "Nature : L'impact du Hors-piste", Janvier 2014, n° 139, p6-7</p> <p>LPO Savoie, 2014, article "La Montagne durable : Gare au tétras" Revue des guides n°83, p64-67</p> <p>article de presse "Les acteurs du plan pastoral en visite à l'Aulps Coutis"</p> <p>article de presse : "Les tétras-lyres ont besoin de calme" (Dauphiné Libéré, 9 décembre 2014)</p> <p>FDC des Hautes-Alpes, 2013, article "L'A.C.C.A. d'ARVIEUX a «brillé» au concours des Honneurs de la chasse", Le Chasseur Haut-Alpin 2013, page 2</p> <p>FDC des Hautes-Alpes, 2013, article "Agrifaune : Gestion du pastoralisme d'altitude et conservation des galliformes de montagne", Le Chasseur Haut-Alpin 2013, page 21</p> <p>FDC des Hautes-Alpes, 2014, "Protégeons les zones d'hivernage du Tétrás-lyre et de la faune sauvage", plaquette de communication</p>
A 22 : Sensibiliser les professionnels concernés, en particulier par mes procédures d'instruction des dossiers d'aménagement	<ul style="list-style-type: none"> ★ Film « Tétrás-lyre et économie montagnarde - l'exemple d'une gestion partagée", FDC38-FAI, 15 min ★ Domaines Skiables de France, Mars 2014. Dossier "Domaines skiables et environnement : passer de la cohabitation à la coopération." n° 35, pp12-21

ANNEXES :

LISTE DES PRODUCTIONS EN LIEN AVEC LE PLAN D' ACTIONS



Action	Production
A 23 : Sensibiliser les élus, les collectivités territoriales et les principaux propriétaires privés	<ul style="list-style-type: none"> ★ FAI et FDC 38, Novembre 2012 : «Lettre Agrifaune Belledone n°6» ★ Le Dauphiné Libéré, 19 novembre 2012, «30 hectares brûlés pour améliorer l'habitat du tétras-lyre» ★ Pages internet SEA 74 : http://www.echoalp.com/agrifaune.html
A 24 : Animer le plan d'actions	<p>OGM, Rapport d'activités 2010, 2011, 2012, 2013, 2014</p> <p>Compte-rendu et diaporama de la réunion du CSRPN du 27/11/2012</p> <p>Documents-types : Cahier des charges opérationnel et fiche d'état d'avancement des actions</p> <p>OGM, Diaporama et comptes-rendus de l'ensemble des réunions organisées (groupes thématiques, groupes de travail, COPII, Conseils scientifiques...) de 2010, 2011, 2012, 2013, 2014</p>



Conserver le tétras-lyre, tous ensemble

Avril 2015
Rédaction et réalisation : Thibaut COUTURIER et Virginie DOS SANTOS (OGM)
Conception graphique : MEEDDAT/SG/DICOM/DIE/Aïna Collin
Photos : B.Bellon, I. Losinger
Impression : Vigny Musset Reproduction

PLAN d' ACTIONS



Lou sourey se levo per tuiches



RhôneAlpes^{Région}



OGM
OBSERVATOIRE DES GALLIFORMES DE MONTAGNE

Région
PACA

